



COOPÉRATION JUDICIAIRE
ALGÉRO-ITALIENNE

SIGNATURE D'UN ACCORD D'EXTRADITION DE CRIMINELS

Lire en page 4



LE DÉCRET QUI S'Y RAPPORTE
PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTENCE

Lire en page 4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2023 // N°651 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

PRIX DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU JOURNALISTE
PROFESSIONNEL

INSTALLATION DES MEMBRES DU JURY

Lire en page 5



LES CHIFFRES DE L'EMPLOI DANS LE SUPÉRIEUR
N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉS

RECRUTEMENT MASSIF À L'UNIVERSITÉ

Lire en page 5



LES MIS EN CAUSE PRÉSENTÉS
DEVANT LE PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL DE TRAFIC DE MÉDICAMENTS

Lire en page 2



LES PRODUITS ALGÉRIENS
SE FONT UNE PLACE
EN AFRIQUE DE L'EST

LE MADE IN ALGERIA A UN POIDS RÉEL ET PAS SEULEMENT UNE VALEUR D'ÉTIQUETTE

Lire en page 16



HAMADOU KARIDIO, CHEF DU
BUREAU DE LIAISON AUPRÈS
DU SÉCRÉTARIAT DE LA ZLECAF,
À L'EXPRESS :

« 29 PAYS
AFRICAINS SUR
LES 55 VONT
EXPÉRIMENTER
LE COMMERCE
DANS LA ZONE
DE LIBRE-
ÉCHANGE »

Lire l'interview en page 6



SÉTIF DÉCÈS DE DEUX ENFANTS DANS L'INCENDIE D'UN APPARTEMENT

Deux enfants ont perdu la vie et deux femmes ont été blessées, vendredi soir, dans l'incendie d'un appartement situé au 7^e étage d'un immeuble de la cité El Bez (ouest de Sétif), a annoncé, hier, la Protection civile. Le commandant Ahmed Lamamra, de la PC, a affirmé que ses éléments sont intervenus peu avant 21 heures pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un appartement de 4 pièces à la cité des "2.000 logements" de la cité El Bez.

Deux (2) enfants, d'un (1) et de cinq (5) ans, ont trouvé la mort dans l'incendie, tandis que deux femmes âgées de 25 et de 27 ans souffrent de brûlures, a ajouté le commandant Lamamra, précisant que l'une des deux



blessées est sérieusement atteinte. Les sapeurs-pompiers ont pu venir à bout du sinistre "un quart d'heure après leur arrivée sur les lieux", selon la même source, qui a souligné que cinq camions d'intervention, dont un doté d'une échelle télescopique, et deux ambulances médicalisées ont été mobilisés pour

éteindre l'incendie et secourir les victimes. Les corps des deux enfants décédés ont été déposés à la morgue du Centre hospitalo-universitaire Saâd-na-Abdenour de Sétif, tandis qu'une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'incendie.

« IL A DÉCHIRÉ MON CV SOUS MES YEUX ET M'A MIS À LA PORTE. J'AI PLEURÉ »

LA VIDÉO DU JEUNE HOMME ÉCONDUIT MÉCHAMMENT DEVIENT VIRALE

C'est une histoire qui a suscité de nombreuses réactions sur la Toile.

En effet, une vidéo d'un jeune Algérien, racontant la dernière fois où ses larmes ont coulé, est massivement partagée sur Internet.

« La dernière fois où j'ai pleuré ? La semaine dernière, je me suis présenté dans un res-

taurant à Sidi Yahia, Alger, à la recherche d'un travail.

Le patron du restaurant m'a demandé de lui fournir mon CV. Puis, il l'a déchiré sous mes yeux. Je n'ai pas pu retenir mes larmes. J'ai pleuré. », dit-il avec amertume.

Une triste histoire qui a suscité de nombreuses réactions, toutes sympa-

thiques, invitant le jeune homme à s'armer de courage face à ces agissements navrants qui ne devraient jamais avoir lieu, alors que des internautes, patrons de restaurant, ont sollicité le jeune homme, victime de cette discrimination, à les contacter pour l'engager « sur-le-champ ».

POUVOIR DES MILITAIRES À NIAMEY

MACRON RECONNAÎT UNE « SITUATION DE FAIT »

Vu de Niamey, le départ précipité et contraint des troupes françaises stationnées au Niger, ainsi que le retour à Paris, tout aussi prématuré, de l'ambassadeur de France en poste dans ce pays sahélien sonnent incontestablement comme une victoire. Après deux mois d'épreuve de force, la junte a fait plier le principal allié du président Mohamed Bazoum, démis le 26 juillet et mis depuis dans sa résidence. Emmanuel Macron a certes redit que Bazoum est la « seule autorité légitime ».

Mais l'annonce du repli français confirme que le pouvoir a, de facto, changé de mains à Niamey.

La junte militaire dirigée par Abdourahmane Tiani s'est immédiatement réjouie de « ce moment historique [marquant] la nouvelle étape vers la souveraineté du Niger.

LE PREMIER MINISTRE, AIMENE BENABDERRAHMANE, À LA 22^E ÉDITION DU SITEV

« 1,6 MILLION DE TOURISTES ÉTRANGERS, ENCORE LOIN DES OBJECTIFS »

Le Premier ministre, Aimene Benabderrahmane, a dévoilé le nombre des touristes étrangers qui ont visité l'Algérie cet été. En effet, donnant le coup d'envoi de la 22^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), le Premier ministre est revenu, en chiffres, sur le nombre des touristes étrangers que l'Algérie a accueillis durant l'été 2023. Ainsi, le nombre des touristes étrangers s'élève à plus de 1.6 million de touristes. Un chiffre en nette augmentation par rapport à l'année 2022 qui, elle, a enregistré 600 000 touristes étrangers.

« Un saut qualitatif qu'il convient de promouvoir », affirme le Premier ministre, Aimene Benabderrahmane. Par ailleurs, le chef du gouvernement algérien a précisé que « malgré ce saut, nous sommes encore loin d'atteindre les objectifs escomptés ».

UN DES PLUS BRILLANTS ESPRITS DE LA SCIENCE MODERNE

MAMMAR BENKARAOUA, UN HOMME QUI MÉRITE DE L'ATTENTION

Nul n'est prophète en son pays, dit l'adage millénaire, et qui résume bien la vie de Mammour Benkaraoua, un des génies les plus brillants de son temps, mais qui reste peu connu en Algérie, malheureusement. Il s'agit d'un des génies de notre temps et fils de la ville de Boukadir, à Chlef. Le Dr Mammour Benkaraoua, occupe actuellement le poste de doyen du Collège des sciences de l'Université Al Ain, aux Émirats arabes unis. Il a été également élu président du comité d'organisation de la conférence ICEG 2023, dont les objectifs se concentrent sur l'innovation, la créativité, le progrès et les nouvelles applications dans le domaine de l'ingénierie géophysique. Mammour Benkaraoua a travaillé avec la NASA, l'agence fédérale responsable du programme spatial civil des États-Unis, et avec de nombreux centres de recherche et universités internationaux.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL DE TRAFIC DE MÉDICAMENTS



Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO), a mis fin, en début de semaine, aux activités d'un réseau criminel international versé dans le trafic de médicaments et d'équipements pharmaceutiques d'origine étrangère, et arrêté deux de ses membres, tandis que trois autres se trouvent à l'étranger, a indiqué, avant-hier, un communiqué de la Sûreté nationale. L'opération a été déclenchée suite à des investigations intensives sur terrain, ayant permis de découvrir le plan

criminel de ce réseau et de saisir 22 636 unités de médicaments et d'équipements pharmaceutiques à Alger et Annaba, stockés dans des conditions ne répondant pas aux normes de sécurité et de santé. Les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Dar El Beida pour trafic constituant un danger pour la santé et l'économie publiques, tandis que trois autres membres du même réseau se trouvent à l'étranger, conclut le communiqué.

LE PROGRAMME FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES PRIVÉES ALGÉRIENNES « INTERDIT »

La décision de mettre fin à l'enseignement du programme français dans les écoles algériennes a toujours été évoquée sans être imposée. Cette année, c'est fait, elle est « opérationnelle ». Une note ministérielle était même venue interdire aux établissements privés d'enseigner le programme de l'Hexagone à leurs élèves en 2021.

Jusqu'à présent, les quelque 580 écoles privées algériennes étaient autorisées à enseigner le programme français, à condition que le programme algérien soit également dispensé aux élèves. Cette mesure visait à garantir une éducation équilibrée. Cependant, en 2021, le ministère de l'Éducation a radicalement changé de politique, interdisant aux écoles privées de dispenser le programme français. Cette interdiction n'a toutefois été que partiellement appliquée jusqu'à la rentrée 2023-2024.

LES COURS DU PÉTROLE AUGMENTENT AVEC LE REcul DE L'OFFRE MONDIALE ET LA HAUSSE DE LA DEMANDE

Les cours du pétrole ont augmenté lors des échanges matinaux de vendredi dernier, à un moment où l'écart entre l'offre et la demande se creuse de plus en plus, sur fond de réductions continues de l'offre des pays producteurs et une forte hausse de la demande chez les plus grands consommateurs de pétrole au monde, les États-Unis et la Chine. Le baril de brut Brent de référence internationale s'est échangé à 93,25 dollars le baril à 10 h 08, heure locale

(07 h 08 GMT), avec une hausse de 0,16 % par rapport au cours de clôture de jeudi qui avait fixé le prix du baril à 93,10 dollars. Le baril américain de référence West Texas Intermediate (WTI) s'est, pour sa part, échangé à 91,89 dollars le baril, avec une hausse de 0,20 % par rapport au cours de clôture de jeudi qui était de 91,71 dollars le baril. Les cours du pétrole ont atteint leur plus haut seuil de l'année 2023 sur fond d'inquiétudes persistantes concernant l'offre mondiale. L'Arabie Saoudite et la Russie, les plus grands producteurs mondiaux de brut, se sont, en effet, mis d'accord pour réduire leur production d'environ 1,3 million de barils par jour (b/j) jusqu'à la fin de l'année

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«**POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LES SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE PAIX EXPLIQUENT POURQUOI ILS ONT REPRIS LES ARMES :

«Les actions opérées par Bamako sont incompatibles avec le Processus d'Alger de 2015»

Attaque du seul navire qui ravitaillait Tombouctou, en remontant le fleuve Niger, mainmise sur les anciennes positions de la Minusma par la Coordination des Mouvements de l'Azawad, démonstration de force de la Nosrat à Acharane, drones dans le ciel et Azawadis armés à la main. Le bilan de l'attaque de Diourah, le jeudi 28 septembre, est glaçant : 90 morts dénombrés dans les rangs de l'armée malienne, 30 véhicules, dont des blindés, récupérés, 150 armes tous calibres et une quantité énorme de munitions.

Les images qui nous parviennent d'heure en heure du Nord-Mali sont inquiétantes, d'autant que l'Algérie demeure la locomotive du processus de réconciliation et de paix au Mali.

Koulouba semble pour le mouvement tétanisé par la puissance de feu déployée au Nord-Mali, et comme tout cela ne suffisait pas, un Iliouchine avec à son bord des militaires, loyalistes et Wagner, a crashé, avant-hier, à l'aéroport de Gao. Mais qu'en pensent les Mouvements de l'Azawad, qui ont repris les armes et les positions de la Minusma et se tiennent prêts à la guerre ?

Selon eux, depuis près de huit (8) mois, le Cadre Stratégique Permanent pour la Paix, la Sécurité et le Développement (CSP-PSD) ne cesse d'attirer l'attention de la médiation internationale sur toutes les actions prises unilatéralement par la junte militaire au pouvoir à Bamako et qui sont fondamentalement incompatibles avec l'esprit et la lettre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger signé en 2015.

Parmi ces mesures récentes figurent «la publication d'une nouvelle Constitution pour le Mali qui rejette toute mise en œuvre des attentes en termes de réformes politiques et institutionnelles contenues dans l'accord» susmentionné et la «violation flagrante des dispositions sécuritaires de 2014 à travers des agressions contre des sites appartenant à la Coordination de l'Azawad, Mouvements (CMA) à Voita, puis à Bir (province de Tombouctou) et bombardement de la base des troupes de la Plateforme à Avalolao (Gao), le 8 septembre 2023.

Selon un communiqué du CMA, «le CSP-PSD, dans le but d'empêcher la reprise des hostilités entre les parties signataires, a écrit respectivement le 28 juin et le 1^{er} août 2023 au Conseil de sécurité de l'ONU concernant la décision de retrait du Mali avant le 31 décembre 2023 pour le Programme multidimensionnel intégré des Nations Unies de la MINUSMA, faisant part des craintes suscitées par son départ. Dans sa récente correspondance, «le CSP-PSD a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'examiner les implications de ce retrait en termes de sécurité et de res-



pect du cessez-le-feu convenu le 23 mai 2014, notamment les risques graves liés au transfert des actifs existants de la MINUSMA, afin d'éviter de remettre en cause les dispositions sécuritaires qui assurent le respect du cessez-le-feu susmentionné, approuvé par la signature de l'Examen périodique universel en 2015. Le CSP-PSD indique clairement que son objectif n'est pas la question des droits de passage en soi, mais plutôt plus largement le contrôle des zones qui lui sont attribuées dans le cadre du dispositif de sécurité de 2014, dans le cadre duquel la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a créé sa mission.

«Sur la base des déclarations de la junte militaire au pouvoir à Bamako et des faits obtenus, le Cadre stratégique permanent a conclu que cette dernière utilise comme prétexte la décision de retirer la mission des Nations Unies de des zones susmentionnées pour les occuper en violation du cessez-le-feu et ses dispositions, ainsi que l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger sur les modalités et le plan de redéploiement des forces vers l'Azawad. «Le 13 août 2023, l'armée malienne, renforcée par des milices paramilitaires

de la milice Wagner, a pris d'assaut le site des Nations Unies dans la localité de Bir, sans aucun respect pour les dispositions du dispositif de sécurité établi. Profitant du retrait stratégique des Forces de Coordination des Mouvements de l'Azawad afin d'épargner la population des bombardements aériens, les forces maliennes et leurs partenaires ont occupé toute la zone avec toutes les violations, pillages, arrestations arbitraires et exécutions sommaires commises contre les civils». De ce fait, «le Cadre Stratégique Permanent, tout en désignant la junte au pou-

voir à Bamako comme seule responsable des conséquences désastreuses qu'entraînera sa stratégie actuelle de violation du cessez-le-feu, déclare qu'il adoptera désormais toutes les mesures d'autodéfense contre les forces de cette junte partout dans tout le territoire de l'Azawad». Voilà où en sont les choses, et voici comment profitent les terroristes de cette brèche entre le Nord et Bamako pour étendre son pouvoir de Menaka à Tombouctou. Un triste scénario qui nous ramène à 2012. Avec tout ce qu'impliquait cette triste année.

Par Fayçal Oukaci

EL BAYADH : DÉCÈS DU DÉPUTÉ DE L'APN LAÏD LAKHDARI

La dépouille du député de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la wilaya d'El Bayadh Laïd Lakhdari, décédé jeudi à l'âge de 45 ans des suites d'une maladie, a été inhumée vendredi au cimetière de Toussmouline (El Bayadh), a appris l'APS auprès des services de la wilaya. La cérémonie d'inhumation s'est déroulée après la prière du vendredi, en présence du wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, des autorités locales civiles et militaires, de députés de l'APN de plusieurs wilayas et d'une foule nombreuse de citoyens. Le défunt, né en 1978 à Bougtoub (wilaya d'El Bayadh), détenait un ingénieur en informatique et une licence en Charia islamique. Connu pour ses activités dans plusieurs associations, comme les Scouts musulmans algériens, il a été élu député à l'APN pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP) pour le mandat en cours. Le président de l'APN, Brahim Boughali, a adressé, en cette triste occasion, un message de condoléances à la famille du défunt, rappelant ses qualités, lui qui était connu pour son honnêteté et son travail assidu pour honorer ses engagements. «Dans ces circonstances douloureuses, je lève les mains vers le Tout-Puissant et Le prie d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis», a écrit M. Boughali dans son message. Pour sa part, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, priant Allah de prêter patience et réconfort aux siens. Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, a également envoyé une lettre de condoléances à la famille du défunt dans laquelle il a exprimé sa compassion et son soutien.

R. N.

344 CORPS SANS VIE ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉS

L'ÉQUIPE DE LA PROTECTION CIVILE DÉPÊCHÉE À DERNÀ DISTINGUÉE PAR LES AUTORITÉS LIBYENNES

Les services de la Protection civile algérienne ont annoncé, hier, la fin de la mission de sauvetage et d'intervention de ses éléments à Derna, en Libye. Pas moins de 344 corps sans vie ont été récupérés après les inondations dévastatrices qu'a connues cette ville de l'est libyen. L'équipe de la Protection civile, la deuxième à être dépêchée, a été distinguée par les autorités libyennes.

I.Med

Attentat kamikaze au Pakistan : l'Algérie condamne

L'Algérie a condamné l'attentat kamikaze perpétré, vendredi, 29 septembre, près d'une mosquée, dans la province du Balouchistan, au Pakistan, faisant au moins 25 morts et des dizaines de blessés. «L'Algérie condamne avec force l'attentat suicide qui a eu lieu ce vendredi près d'une mosquée, dans la région du Balouchistan, dans le sud-ouest du Pakistan faisant des dizaines de morts et de blessés pendant la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui», a écrit le ministère des affaires étrangères dans un

communiqué rendu public. «L'Algérie présente également ses sincères condoléances aux familles des victimes décédées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», ajoute le département d'Ahmed Attaf tout en exprimant «la solidarité de l'Etat et du peuple algérien avec la république islamique du Pakistan en cette douloureuse circonstance». A l'occasion, l'Algérie réaffirme, souligne le communiqué, son rejet catégorique de toute forme de violence et renouvelle son soutien aux mesures



adoptées par le gouvernement pakistanais pour lutter contre la criminalité et garantir la stabilité et la sécurité du pays.

Y. B.

SONELGAZ DE BÉJAÏA : LE E-PAIEMENT, UNE SOLUTION RAPIDE ET SÉCURISÉE

Pour une meilleure prise en charge de ses clients, la société nationale de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaia a mis en place plusieurs modes de paiement électronique (E-Paiement) pour améliorer les conditions de paiement de factures électriques et gaz, à travers son site internet (www.sonelgaz-distribution.dz) et le TPE (Terminal de Paiement Electronique) mis en place au niveau des différentes agences commerciales, nous dit LAIDI Ghanima, chargée de communication à la direction de distribution de Bejaia. L'introduction de paiement électronique, notamment pour régler factures d'électricité et du Gaz, présente plusieurs avantages, à la fois d'éviter les files d'attente et les déplacements vers les agences et les bureaux de paiement. Un système de paiement rapide et sécurisé, utilisable avec des cartes interbancaires et ou la carte postale EDHABIA, et ce sans payer des frais supplémentaires. "En vue d'intégrer les nouvelles technologies et dans le but d'améliorer les conditions de paiement des factures d'électricité et du gaz, notre société a mis à la disposition de ses clients les différents modes de paiement à savoir ; le paiement électronique (à travers le site internet de la société www.sonelgaz-distribution.dz), le paiement par TPE (terminal de paiement électronique disponibles au niveau des agences commerciales)" précise notre source. Ce mode de paiement a vu une amélioration considérable et progressive, ou le nombre de paiement qui de 180 opérations en 2017 pour un montant de 690000 da a augmenté à 7000 opérations pour un montant de 23700000.06 da à la fin du mois d'août 2023 et pour le mode de paiement par TPE, a enregistré 5 opérations en 2017 pour un montant de 40 000 da à 435 opérations pour un montant de 1 930 000 da. La direction de Bejaia espère enregistrer une amélioration concernant ces options de paiement dans les mois à venir, comme c'est le cas "des encaissements par les bureaux de poste qui étaient timides voire insignifiants au lancement de ce mode de paiement et qui ont atteint au 31/12/2022 un nombre d'opérations de 500 000 pour un montant de 2 099 431 185,68 DA" estime notre source. Pour permettre à la Sonelgaz de lancer des projets d'investissement relatifs notamment à l'amélioration de la qualité du service, l'entreprise invite les clients de s'acquitter de leurs redevances en choisissant le paiement le plus rapide qui les convient.

I. Mehdaoui

LA PROTECTION CIVILE ALGÉRIENNE A FAIT PREUVE DE SOLIDARITÉ, DE COURAGE ET DE PROFESSIONNALISME

FIN DE SA MISSION À DERN (LIBYE)

Dans un communiqué publié hier, la direction générale de la Protection Civile a annoncé la fin de la mission d'intervention des secouristes algériens dans la ville sinistrée de Derna en Libye. Au cours de cette mission de sauvetage qui a duré 18 jours, les éléments de la Protection civile algérienne ont réussi à retirer 344 corps sans vie. Les secouristes algériens ont, encore une fois, fait preuve de solidarité, de courage et de professionnalisme en s'engageant aux côtés du peuple libyen. Les secouristes algériens ont été honoré par les autorités libyennes pour leur engagement aux côtés du peuple libyen endeuillé par cette catastrophe naturelle.

Y. B.

LE DÉCRET QUI S'Y RAPPORTE PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

Réorganisation des services de la Présidence

Les conseillers, selon l'article 9, sont principalement chargés de suivre les activités gouvernementales et les questions économiques, politiques, institutionnelles et diplomatiques. Ils tiennent également compte des questions et objectifs économiques dans le suivi des différents dossiers...



Le décret présidentiel publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO n°62) apporte des modifications à l'organisation de la présidence de la République. Il a pour objet de réorganiser les services de la présidence de la République et d'en fixer les attributions, liton dans le JO paru le 27 septembre. Le décret présidentiel n° 23-331 du 26 septembre 2023 stipule, dans l'article 2, que les services de la Présidence, placés sous la haute autorité du président de la République, sont chargés, notamment, de suivre et de participer à la mise en œuvre du programme, des orientations et des décisions du Président et de lui en faire rapport. Ce texte, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, notamment le précédent décret présidentiel n° 20-07 du 25 janvier 2020, introduit une disposition relative aux activités économiques. En effet, en vertu de cette disposition, les services de la Présidence «assurent le suivi des affaires économiques et rendent compte de leurs évolutions». Le décret définit également l'organisation générale des services de la présidence de la République. Selon le texte, le Président dispose d'un cabinet dirigé par un directeur de cabinet, d'un secrétariat général de la présidence de la République, ainsi que d'un secrétariat général du gouvernement, dont les attributions, l'organisation et le fonctionnement seront déterminés par un texte particulier. L'article 7 du décret n° 23-331, définissant les missions du directeur de cabinet, inclut une autre dis-

position consacrée aux «investisseurs opérateurs économiques». Il est ainsi stipulé que le directeur de cabinet est notamment chargé de «suivre le traitement et l'analyse des requêtes des investisseurs opérateurs économiques et autres requêtes spéciales, en coordination avec les conseillers». A ce titre, le chef de cabinet dispose, toujours selon l'article 7, d'une direction des requêtes, qui assure notamment les tâches de centralisation, réception, ventilation des requêtes et du suivi de l'état de leur exécution. Celle-ci tient un fichier des requêtes et établit des états statistiques mensuels. Dans le chapitre 3 dudit décret, réservé aux conseillers auprès du Président, les missions de ces derniers sont animées et coordonnées par le directeur de cabinet, sans préjudice de l'article 12 contenu dans le même texte. Les conseillers, selon l'article 9, sont principalement chargés de suivre les activités gouvernementales et les questions économiques, politiques, institu-

tionnelles et diplomatiques. Ils tiennent également compte des questions et objectifs économiques dans le suivi des différents dossiers. Aussi, l'article 11 souligne que les «missions et tâches des conseillers sont définies par un texte particulier». Quant à l'article 12, il y est stipulé que le président de la République dispose désormais d'un conseiller chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense, «outre les conseillers et chargés des missions citées dans l'article 10». Notons que cette disposition ne figurait pas dans le précédent décret de 2020 et que la nomination de Boumediene Benattou, conseiller auprès du Président chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, est intervenue en mars 2021. En outre, dans le chapitre 4 portant organes et structures de la présidence de la République, parmi les structures rattachées au cabinet, on retrouve la direction générale de la communication. Celle-ci connaît un changement dans la dénomination, puisqu'elle incluait la documentation

dans le précédent décret. Les directions relevant du secrétariat général de la Présidence ont connu un changement notable. L'article 14 ne mentionne pas la direction de la sécurité préventive, mais rattache au secrétariat général une nouvelle structure : la direction de la réglementation. Aussi, la direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication ainsi que la direction des télécommunications changent d'intitulé. Elles sont remplacées par la direction générale de la sécurité des communications et télécommunications. La structure de la protection rapprochée du Président, dirigée depuis 2020 par le général-major Belkacem Laribi, relève désormais du secrétariat général, selon le décret présidentiel. La Direction générale de la sécurité et de la protection présidentielle (DGSP), dont l'organisation et les missions seront définies par un texte particulier, est rattachée au secrétariat général, indique l'article 15.

Y.B.

COOPÉRATION JUDICIAIRE ALGÉRO-ITALIENNE

Signature d'un accord d'extradition de criminels

L'Algérie et l'Italie ont procédé, vendredi, 29 septembre, à la signature d'un accord d'extradition de criminels entre les deux pays, a annoncé le ministère de la justice. L'accord a été signé entre le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et son homologue italien, Carlo Nordio. «Le ministre de

la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et son homologue italien, Carlo Nordio, ont procédé, vendredi à Palerme (Italie), à la signature et l'échange de messages concernant l'accord d'extradition de criminels entre les deux pays », a indiqué le communiqué du ministère. La signature a eu lieu en marge

de la participation de Tabi à la conférence internationale célébrant le 20e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, dont les travaux ont débuté, ce vendredi, à Palerme, précise la même source.

R.N.

LES CHIFFRES DE L'EMPLOI DANS LE SUPÉRIEUR N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉS

Recrutement massif à l'université

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a largement évoqué l'effectif, «jamais atteint depuis l'indépendance», des enseignants. S'exprimant dans un entretien à l'APS, M. Baddari a fait état du recrutement de près de 8000 maîtres-assistants (classe B) dans différentes spécialités, à l'exception des sciences médicales, pour lesquelles 1409 maîtres-assistants hospitalo-universitaires (classe B) seront recrutés, avec éventuellement 500 autres postes similaires pour atteindre près de 2000 postes, un chiffre «jamais atteint depuis l'indépendance», s'est-il réjoui.

Le ministre a expliqué que cette opération consacre «les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine, visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur dans ses différentes branches et spécialités, en passant d'un enseignant pour 25 étudiants à un enseignant pour 22 étudiants, un chiffre encourageant, comparable au niveau de l'enseignement supérieur dans les pays développés». Au chapitre des recrutements des titulaires de magistère et de doctorat, il a indiqué que «ce recrutement constitue une solution exceptionnelle pour une situation exceptionnelle afin d'aider cette catégorie et résorber le chômage au sein des titulaires de ces deux diplômes», assurant que «dans les toutes prochaines sessions, le recrutement dans différentes spécialités sera lancé».

Revenant sur la stratégie du secteur «Diplôme universitaire-start-up/Diplôme universitaire-brevet d'invention», M. Baddari a indiqué que cette démarche «vient en application du principe selon lequel l'université a trois missions, à savoir l'enseignement, la recherche scientifique et la création de richesses, qui se traduit par la création de start-up générant de l'emploi et fait de la recherche scientifique et de l'innovation deux éléments déterminants de la croissance économique, tandis que ceux qui rencontrent des difficultés peuvent se tourner vers la création de micro-entreprises avec un financement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade)». Selon le bilan de l'opération, plus de 8600 projets



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

ont été enregistrés, dont 2800 demandes de projets innovants ont été déposées auprès du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-Up et des Micro-Entreprises.

295 projets innovants ont été validés à ce jour, et l'opération est en cours jusqu'à la fin de l'année 2023. De plus, 894 demandes de brevet ont été recensées au niveau de l'Institut national algérien de propriété industrielle (Inapi).

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-Up et des Micro-Entreprises, a institué l'année 2023, «Année de l'intelligence artificielle», un défi qui a été relevé avec suc-

cès, a soutenu M. Baddari, avec la création du Conseil scientifique de l'intelligence artificielle, composé d'experts et de chercheurs algériens établis à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a mis en avant les efforts visant à rapprocher les citoyens et la société de l'intelligence artificielle à travers la création de 17 maisons d'intelligence artificielle, révélant que son département compte créer une maison d'intelligence artificielle dans chaque établissement universitaire, afin d'organiser des rencontres, des conférences, des séminaires et des travaux pratiques sur l'intelligence artificielle.

Y. B.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Installation des membres du jury

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a procédé, hier, à l'installation des membres du jury de la 9e édition du Prix du journaliste professionnel, consacrée cette année aux thèmes de "L'Algérie nouvelle et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique", "L'Algérie nouvelle: renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse" et "La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques". La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du Directeur général de la Communication à la Présidence de la République, Kamel Sidi Saïd, du président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Louber, ainsi que des directeurs des établissements médiatiques nationaux et de cadres de l'Etat. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Laagab a affirmé que "le jury est composé de grands noms de la scène médiatique algérienne", ajoutant qu'"en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce prix a connu une amélioration à travers le choix de trois thèmes au lieu d'un seul, à savoir, "L'Algérie nouvelle

et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique", "L'Algérie nouvelle: renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse" et "La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques". Dans le même contexte, le ministre a souligné que "le Président Tebboune accorde un intérêt particulier à ces thèmes depuis son élection en tant que président de la République", estimant que la diversité des thèmes "est à même d'inciter les journalistes à participer massivement à ce concours". L'édition de cette année se caractérise par "un intérêt tout particulier pour la catégorie de la photo, dont la valeur du prix a été revue à la hausse pour être au niveau des autres catégories, en l'occurrence la catégorie de la presse écrite, celle de la presse électronique, celle de l'information radiophonique et celle de l'information télévisuelle", a ajouté le ministre. En application des orientations du président de la République, la célébration de la journée nationale de la Presse sera marquée "cette année par l'organisation d'une conférence intellectuelle et d'ateliers qui seront animés par des enseignants académiciens, des journalistes et des étudiants universi-

taires, notamment des doctorants, ainsi que la distinction de personnalités et d'institutions médiatiques et d'autres activités", a précisé le ministre. A cette occasion, M. Laagab a appelé tous les journalistes et photographes à "participer massivement, d'autant que ce Prix, a-t-il dit, n'est pas une fin en soi, mais s'inscrit dans le cadre de la célébration par l'Algérie de la journée nationale de la Presse, le 22 octobre de chaque année", intervenant "en hommage aux grands sacrifices consentis par les journalistes algériens, au sein du Mouvement National jusqu'à ce jour". Ce Prix qui sera décerné à l'occasion de la Journée nationale de la presse, vise à encourager et à promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme, et à récompenser les meilleures œuvres journalistiques en lien avec les thèmes proposés, réalisés individuellement ou collectivement. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 10 octobre 2023. Présidé par Dr Belkacem Ahcène Djaballah, le jury est composé d'académiciens et de représentants du secteur de la Communication.

Y. B.

CLASSEMENT «TIMES HIGHER EDUCATION»

L'Université algérienne monte sur le podium

L'UNIVERSITÉ algérienne marque des points. La preuve, le nombre des établissements universitaires algériens figurant au classement « Times Higher Education » (THE) des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est passé de 13 établissements lors du précédent classement à 23 lors du classement actuel. L'Algérie occupe la première place au Maghreb et la deuxième en Afrique dans le dernier classement de « Times Higher Education ». Le directeur général de la recherche et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Bouhicha Mohamed, a évoqué cela, en soulignant que l'introduction de 23 établissements universitaires algériens au titre du classement « THE » se veut « un saut qualitatif » pour l'Algérie, comparativement à l'année dernière. Le même responsable a précisé que l'université de Sidi Bel-Abbès caracole en tête des 23 universités algériennes figurant dans ce classement. Elle a décroché la 2^e place au Maghreb. L'université de Sidi Bel-Abbès est suivie dans ce classement par les universités de Sétif et de Skikda. Mettant en relief les facteurs ayant contribué à l'obtention de ce résultat à juste titre impressionnant, M. Bouhicha a cité notamment « le travail de la commission nationale de promotion de la lisibilité et de la classification des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui a été installée l'année écoulée ». Cette dernière a organisé plusieurs séminaires pour sensibiliser aux mécanismes et pratiques à adopter pour obtenir des résultats aux classements internationaux. La commission a été chargée particulièrement de clarifier et d'expliquer les modes d'introduction des données relatives aux établissements universitaires dans les bases de données inhérentes aux classements mondiaux, à l'instar du classement « THE », et l'éclaircissement des procédés de publication des recherches scientifiques dans différentes revues internationales. De son côté, le président de la commission nationale de promotion de la lisibilité et de la classification des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Hakim Harik, a indiqué que les 23 établissements ayant intégré le classement ont été sélectionnés parmi les 86 établissements qui se sont présentés en vue de leur introduction au sein de ce classement, mais que leur intégration constitue un « résultat positif qui devra améliorer la lisibilité et le classement de l'université algérienne au niveau mondial ». Selon M. Harik, le classement « Times Higher Education » est parmi les meilleurs classements qui reposent sur 19 critères, dont « la qualité de la formation, l'environnement et la qualité de la recherche et son rapport avec l'environnement socioéconomique ». Il est bon de savoir que la session de formation destinée aux membres de la commission nationale de promotion de la lisibilité et de la classification des établissements de l'enseignement supérieur s'est déroulée avec la participation d'encadreurs des deux établissements « Times » et « Elsevier ». Il est également utile de souligner que la numérisation tous azimuts lancée par le secteur de l'enseignement supérieur a joué un rôle crucial dans la hausse de la visibilité des universités algériennes et dans la promotion des travaux réalisés par les universitaires algériens.

Y. S.

ROAD SHOW A ALGER SUR LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE

Une méga-exposition pour connecter les marchés africains en préparation

L'Algérie accueillera la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine en 2025. Le marché de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est ciblé. L'objectif est de développer le commerce intra-africain qui ne représente que 16 à 18% des échanges commerciaux globaux des pays africains avec le reste du monde.

L'heure est au développement du commerce intra-africain. A cet égard, un road show organisé jeudi dernier par la Banque africaine d'Import-Export Afreximbank en collaboration avec le Secrétariat de la Zone africaine de libre échange (ZLECAF) et la Commission de l'Union africaine s'est tenu à l'hôtel Aurassi à Alger. Avec comme objectif, présenter cette méga-manifestation.

Dénommée IATF 2023 avec comme credo « Connecter les marchés africains », cette méga-foire commerciale dans sa troisième édition, est prévue du 9 au 15 novembre au Caire. Elle intervient après celle organisée à Durban en Afrique du Sud en 2021. L'IATF 2023 prévoit 1600 exposants, 35.000 visiteurs, 75 pays exposants, contre 1501 exposants, 32.541 visiteurs et 69 pays exposants dans la précédente édition. Les accords commerciaux et d'investissements prévus au cours de cette manifestation sont très importants : 43 milliards de dollars contre 42,1 milliards de dollars en 2021. « L'IATF 2023 servira de plateforme unique et précieuse aux entreprises pour accéder à un marché africain intégré de plus de 1,3 milliard de dollars avec un PIB de plus



de 3500 milliards de dollars, crée dans le cadre de Zone de libre-échange continentale africaine ZLECAF », indique un document publié par les organisateurs distribué à l'occasion. Cette manifestation comprend,

lit-on, une foire commerciale destinée aux grandes entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Un forum sur le commerce et l'investissement est programmé étalé sur quatre journées dont

la thématique sera centrée sur les questions relatives au commerce et à l'investissement en Afrique. Un salon sur l'automobile en Afrique est également programmé. Tout comme un programme de l'Union africaine

pour les Start-ups des jeunes. Le ministre des transports, Youcef Chorfa qui a lu l'allocution du ministre du commerce absent en raison de son déplacement en Ouganda a indiqué que l'Algérie a adopté en 2020 le texte portant adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange africaine. Il a annoncé que notre pays accueillera la quatrième édition de la foire commerciale intra africaine en 2025. Il ressort de ce road show que la banque africaine Afeximbank l'organisatrice de l'évènement déploie de gros efforts en vue de développer le commerce intra-africain et les investissements à travers son soutien financier et son accompagnement aux entreprises africaines dans l'exportation et l'importation de produits africains et les investissements en Afrique. Mais il reste un long chemin à faire : car le commerce intra-africain, c'est-à-dire les échanges commerciaux entre les pays africains ne représentent que 16 à 18 % des échanges commerciaux globaux de ces pays africains avec le reste du monde, a indiqué Hamadou Karidio, chef du bureau de liaison auprès du Secrétariat de la ZLECAF, en marge de cette rencontre.

Khaled Remouche

HAMADOU KARIDIO, CHEF DU BUREAU DE LIAISON AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA ZLECAF, À L'EXPRESS :

« 29 pays africains sur les 55 vont expérimenter le commerce dans la Zone de libre-échange »

Les préparatifs vont bon train pour le lancement effectif des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAF projeté en janvier 2024 : après une expérimentation par huit pays africains, c'est au tour, à partir d'octobre prochain d'une grande partie des pays africains de tester les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAF, indique, dans cet entretien, ce haut responsable au sein du Secrétariat de la ZLECAF.

Entretien réalisé par Khaled Remouche

L'Express : La Zone de libre-échange continentale africaine ZLECAF est-elle opérationnelle ?

Hamadou Karidio : « Je suis heureux d'être ici en Algérie. Concernant le démarrage effectif des échanges dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), on l'avait projeté en janvier 2024. En fait, les échanges n'ont commencé dans le cadre de la ZLECAF qu'avec l'initiative dénommée commerce guidé. Huit pays ont voulu servir d'exemple dans cette expérience pilote. En Afrique du nord, nous avons l'Egypte et la Tunisie. Autres pays : l'Ile Maurice, le Rwanda, la Tanzanie, le Cameroun, le Ghana...A ce moment, nous avons eu à constater l'état de préparation de ces pays à échanger dans le

cadre de la ZLECAF. Nous avons eu aussi à vérifier si les institutions surtout à la frontière sont prêtes. Nous avons pu voir ce que le secteur privé a besoin en termes d'accompagnement pour pouvoir tirer profit du tarif préférentiel de la ZLECAF et faire les corrections. Nous avons lancé cette initiative en 2022. Cette première phase porte sur l'échange de 100 produits. Cela s'est bien passé. Nous allons lancer une deuxième phase en octobre prochain. Il convient de noter que 29 pays sur 55 se sont prononcés. Ils ont exprimé leur volonté de participer à cette seconde phase.

Quand la ZLECAF sera-t-elle effective ?

Le problème, c'est que les pays africains sont à divers niveaux de maîtrise des questions et des outils de politique commerciale. Cela appelle aussi à un démantèlement tarifaire et vous savez que beaucoup de pays vivent de recettes douanières. Peu à peu, les pays sont en train de se préparer et de répondre à leurs obligations. Vous ne pouvez pas être dans le commerce guidé sans appliquer les tarifs préférentiels de la ZLECAF.

Que reste-t-il à faire pour arriver à une fluidité dans les échanges commerciaux Inter-africains et rendre effective cette ZLECAF ?

Pour les règles d'origine, ce n'est pas totalement finalisé, nous sommes à 92%

en termes de finalisation de la question des règles d'origine. Concernant les 8%, il s'agit des secteurs de l'automobile, du textile et de l'habillement. Ces secteurs sont difficiles dans les négociations. Nous sommes dans la bonne voie. Nous sommes en train d'avancer.

Est-ce que tous les obstacles au développement du commerce africain sont levés ?

Non, ce ne sont pas tous les obstacles qui sont levés. Les obstacles tarifaires sont levés. Mais ce qui contraint davantage le développement du commerce intra africain, ce sont les obstacles non tarifaires. Il y a des annexes.

Ce sont par exemple les questions sanitaires, les questions de normes. Ce qui est le plus important, en outre, ce sont les pratiques anormales. Nous sommes en train de travailler sur ces questions. Certains textes sont finalisés. Pour les autres textes, le travail continue.

Quand parviendra-t-on à une harmonisation des textes réglementaires entre pays africains ?

L'harmonisation, ce n'est pas le rôle du Secrétariat. Ce sont les Etats qui conduisent les négociations.

Il y a des textes qui vont être élaborés. Nous avons finalisé des textes. Par exemple, dans le domaine des services, nous allons élaborer des réglementations internes. Nous avons des textes

que nous venons de finaliser sur la politique de concurrence, les investissements. Sur les droits de propriété intellectuelle, c'est finalisé, il reste seulement l'adoption du texte au niveau des chefs d'Etat.

Il y a aussi un texte que nous sommes en train d'élaborer sur les femmes et les jeunes dans le commerce de la ZLECAF. Vous voyez que ce sont un certain nombre d'outils. Ce ne sont pas seulement les outils qui ont été adoptés au sommet des chefs d'Etat de Kigali. Il y a d'autres outils qui vont s'ajouter. Il y a aussi certains aspects où il va falloir mettre en place des structures pour pouvoir les gérer.

Y aurait-il des rencontres à un haut niveau en vue du lancement de la ZLECAF ?

Dans le cadre de la ZLECAF, il y aura les réunions le 9 octobre des instances de la ZLECAF.

Les Hauts fonctionnaires et les ministres africains y participeront. Le sommet des Chefs d'Etat fait l'état des lieux concernant les préparatifs au lancement effectif de la ZLECAF.

Le sommet des chefs d'Etat africains qui aura lieu en janvier prochain fera le point. Il y aura un rapport qui leur sera soumis. Les chefs d'Etat apprécieront le travail effectué. S'il y a des décisions à prendre, ils prendront les décisions qui s'imposent.

OUVERTURE À ORAN DU SALON INTERNATIONAL DES PORTES, FENÊTRES ET FAÇADES

Une exposition pour bénéficier de l'expertise étrangère

L'objectif de cette manifestation est de promouvoir ce segment d'activité et de sensibiliser sur l'économie d'énergie.

La 5e édition du Salon international des portes, fenêtres et façades a été ouverte, mercredi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec la participation de plus de 60 exposants du pays et de l'étranger. Ce salon regroupe environ 50 entreprises locales spécialisées dans la fabrication de portes, fenêtres et façades en verre, outre 10 sociétés étrangères venues d'Allemagne, Belgique, Jordanie, entre autres, a souligné le chargé de la commercialisation et information à la société Events organisatrice de cet événement, Islam Tigrine. Il a souligné que l'objectif de ce salon professionnel est avant tout de promouvoir les activités liées et spécialisées dans la fabrication et la production de portes, fenêtres et façades

vitrées, en plus d'apporter de la technologie et de sensibiliser les professionnels et les particuliers à l'importance des économies d'énergie. Le salon vise également à encourager les investissements et à créer de nouvelles opportunités d'emploi, et constitue un espace pour mettre en valeur les équipements et techniques modernes utilisés dans le domaine, selon M. Tigrine, qui a déclaré que ce rendez-vous économique sert de "plateforme et de lien entre les entreprises et les professionnels participants, tels que les bureaux d'étude, les ingénieurs, promoteurs immobiliers et les consommateurs". Il a souligné que cette exposition internationale est organisée, pour la première fois, dans la capitale de l'Ouest algérien, après les quatre éditions pré-



cedentes tenues à Alger. Le salon, organisé quatre jours durant, comprend un pavillon pour les représentants de sociétés étrangères visitant le salon, "dans le but d'offrir aux entreprises locales la possibilité de bénéficier de l'expertise internationale", ainsi qu'un espace mettant en avant la manière d'installation des fenêtres et des portes, de manière correcte. Par ailleurs, les organisateurs ont également programmé des conférences scientifiques animées par des experts de sociétés algériennes et étrangères.

Parallèlement à ce salon international, une première exposition des cuisines et salles de bain équipés est organisée avec la participation d'une vingtaine de sociétés étrangères spécialisées dans la fabrication et équipement de cuisines et salles de bain aux normes internationales et d'une qualité supérieure. Il est prévu également, lors de cette manifestation, l'application d'offres exceptionnelles sur les produits avec des réductions allant jusqu'à 25 % en faveur des consommateurs.

R. R.

TOUGGOURT :

Mise en service d'une usine de production de rond à béton et fil acier

Le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, a procédé, mardi à Tougourt, à l'inauguration d'une unité de fusion et de transformation des produits ferreux dans la commune de Témacine, à une dizaine de km du chef-lieu de la wilaya. Intervenant en marge de l'inspection de cette unité industrielle dans le cadre de la seconde et ultime journée de travail dans la région, M. Aoun a mis en avant «l'importante orientation pour de pareils investissements industriels productifs susceptibles de créer une valeur ajoutée à l'économie nationale dans le cadre de la démarche de l'Etat portant appui des exportations nationales et réduction de la facture d'importation». Qualifiant cette unité «de petit complexe d'El-Hadjar», le ministre qui a rendu hommage aux efforts four-

nis par les responsables de cette entité industrielle économique, s'est engagé à apporter tout l'appui voulu à cet acquis d'investissement à la faveur de l'accompagnement dans l'organisation de la production de la matière première. «Le développement du secteur industriel est tributaire de la levée des contraintes et la mobilisation des mécanismes à même de permettre l'extension des activités d'investissement et la consolidation de la production, facteurs créateurs de richesses et d'emplois». S'étendant sur une superficie globale de 24 ha, cette unité, d'une capacité de production annuelle de 200.000 tonnes/An de différents produits, barres d'armature, fil d'acier et rond à béton, à la faveur de ses différentes installations, a généré plus de 300 emplois, toutes spécialités et qualifi-

cation confondues, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle. Cette entité économique privée assure la couverture en produits ferreux du marché local et de six wilayas voisines du Sud-est du pays, a-t-on expliqué. Le ministre a poursuivi sa tournée dans la région par l'inspection d'une laiterie privée en bute à des difficultés du lancement en raison de «la faible quantité de 20 tonnes lui ayant été réservée», a expliqué l'investisseur. Le ministre s'est, à ce titre, engagé à résoudre le problème pour permettre à cette entité économique de lancer ses activités et d'assurer l'approvisionnement du marché local en lait dans les brefs délais. Le ministre a, au terme de sa visite dans la région, assisté au coup d'envoi d'un séminaire national de la zaouïa Tidjana à Témacine.

APS

TISSEMSILT :

Lancement des projets d'habitat non lancés avant la fin de l'année en cours

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a insisté, mardi, à Tissemsilt, sur le lancement de la concrétisation des projets d'habitat non encore lancés du programme complémentaire de développement, dont a bénéficié la wilaya, avant la fin de l'année en cours. Le ministre a mis l'accent, lors de la présentation d'un exposé sur la situation du secteur de l'habitat à Tissemsilt dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, sur l'impérative de lever toutes les contraintes liées aux quotas d'habitat non encore lancés sur un total de plus de 28.000 logements dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du programme complémentaire de développement. En outre, M. Belaribi a sommé les responsables du secteur de l'habitat d'accélérer l'octroi des aides à l'habitat rural accordées par l'Etat qui n'ont pas été consommées et dont le taux de distribution est faible. Par ailleurs, le ministre a indiqué que sa visite dans la wilaya de Tissemsilt est «pour s'enquérir de la situation des projets dont la wilaya a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire de développement», soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune veille personnellement sur le démarrage effectif de ces projets sur le terrain. M. Belaribi a entamé sa visite dans la wilaya par la pose de la première pierre de construction de 2.000 logements publics locatifs dans la ville nouvelle de «Boumenguouche» au chef-lieu de wilaya, avant d'inaugurer un CEM baptisé au nom du moudjahid Ahmed Reggad à la cité 2.300 logements et d'une école primaire baptisée au nom du chahid Mohamed Moughit dans le quartier «Snawbar» de la ville de Tissemsilt. Dans la commune de Ammari, il a posé la première pierre d'un projet de 100 logements publics locatifs et a donné le coup d'envoi de travaux d'aménagement à hai Rabah Maagueb.

Aps

TLEMEN : ENERGIE

Insistance sur la nécessité de fabriquer les équipements en Algérie

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, mardi à Tlemcen, la nécessité d'ouvrir le centre de transformation électrique de la commune d'AïnFetah, au début du mois d'octobre prochain. Lors de sa visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya de Tlemcen, le ministre a indiqué qu'il était nécessaire d'ouvrir le centre de transformation électrique de AïnFetah, au début du mois d'octobre prochain, car «il constitue l'un des plus importants centres de transformation électrique de très haute tension (220/400 kilovolts) au niveau national». Il a ajouté que ce centre constituera un complément important, fournissant de l'énergie en quantités nécessaires à plusieurs activités de consommation locale dans les foyers, les industries de transformation et l'agriculture. M. Arkab a souligné la nécessité de l'entrée en servi-

ce du restant des projets de raccordement électrique dans la wilaya en cours de réalisation, à des taux d'avancement variables et acceptables, avant juin prochain. Par ailleurs, il a mis l'accent sur la nécessité de passer à l'étape de fabrication d'équipements dans le domaine de l'énergie, soulignant que la Sonelgaz «possède de grandes qualifications dans l'étude et la gestion des réseaux dans le domaine de l'électricité et du gaz, sans avoir recours à des experts étrangers». Des demandes ont été enregistrées pour que cette société soit présente dans des pays comme le Zimbabwe et l'Ouganda pour étudier des projets énergétiques, a-t-il indiqué. S'agissant de la fourniture d'électricité aux périmètres agricoles, le ministre a souligné que sur les 60.000 périmètres concernés par cette opération, la société Sonelgaz a réalisé, en l'espace d'un an, quelque 42.000 périmètres

agricoles à travers le pays, ajoutant que l'opération se poursuit pour permettre la couverture des régions en énergie électrique à travers l'énergie solaire et l'extension des câbles à plusieurs kilomètres. Procédant à la mise en service de l'usine de Bentonite dans la commune de Hammam Bougherara, le ministre a indiqué que le programme du gouvernement vise à réduire la facture d'importation des matières premières et cette usine d'une capacité de production annuelle de 120.000 tonnes permet de fournir de la bentonite première, utilisée dans le forage des puits de pétrole, des usines de fer et d'acier, du ciment, dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie de transformation, outre la création de richesse et des postes d'emploi. Il a ajouté que «2024 sera l'année de l'achèvement des réalisations, puisqu'elle verra la mise en service d'une dizaine de projets dans le

secteur minier dans plusieurs wilayas, ce qui permettra l'approvisionnement de plusieurs matières premières». Par ailleurs, M. Arkab a souligné que la mine de zinc du village d'El-Abed dans la commune de Sidi Djillali (Tlemcen) est l'une des plus anciennes et des plus grandes mines d'Algérie et a été pleinement exploitée, et des travaux d'extension et une étude de sa performance doivent être réalisés pour la reprise de son exploitation. Il a ajouté que cette mine sera, à l'avenir, une école de formation des cadres et personnels de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des matières utiles (ENOF) et du groupe industriel minier Sonarem, sachant que l'étude est menée par des experts algériens pour mettre en place un plan pour cette mine et des carrières avoisinantes.

APS

CETTE NOUVELLE FORME DE MONNAIE VA-T-ELLE

LES BANQUES CENTRALES LANCENT DANS LA COURSE

Si l'on vous parle de monnaies numériques, il est probable que la première chose qui vous vient à l'esprit soit les crypto-monnaies telles que le bitcoin. Cependant, il existe d'autres monnaies numériques pratiquement inconnues qui se frayent discrètement un chemin dans les couloirs des hautes sphères de la finance pour remplacer les billets de banque en papier et l'argent liquide. Il s'agit des monnaies numériques émises par les banques centrales. Elles sont la version numérique des monnaies traditionnelles que les gens utilisent tous les jours. Dans un contexte où l'inclusion financière progresse sous l'impulsion de la Banque mondiale, le mouvement planétaire pour la monnaie numérique d'État suscite des débats et des interrogations. Selon les derniers chiffres du Think Tank américain Atlantic Council, 114 pays dans le monde se sont engagés dans l'exploration d'une Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC). Les projets ne visent pas seu-

centrales destinées à un large public et neuf des versions dites «de gros», c'est-à-dire destinées aux transactions entre les banques centrales et institutions financières. L'enquête précise qu'en «en 2022, 93 % des banques centrales dans le monde avaient entrepris des expérimentations sur les monnaies numériques». Il faut dire que les banques centrales du monde entier sont lancées dans la course à la monnaie numérique. Mais dans la course à la monnaie numérique, l'objectif n'est pas forcément d'arriver le premier. La plupart des pays prennent leur temps, pour développer un outil robuste, qui ne crée pas de distorsions majeures et qui soit accepté par les populations. Mais à terme, l'émission de ces monnaies d'un genre nouveau paraît de plus en plus certaine. Depuis six ans, la BRI considérée comme la banque centrale des banques centrales réalise une enquête annuelle pour mesurer les progrès des banques centrales sur cette évolution technologique de la monnaie face à l'essor des cryptomonnaies, souligne le journal Le Figaro. «D'après cette enquête réalisée fin 2022 auprès de 86 banques centrales, 18% d'entre elles envisagent désormais de lan-

titèze des crypto-monnaies. En effet, les crypto-monnaies ne sont pas émises par une banque centrale et leur valeur est en constante évolution. Le marché des crypto-monnaies implique des investisseurs prêts à prendre des risques, car les prix peuvent s'envoler un jour et s'effondrer le lendemain. En principe, personne ne régule leur valeur et elles circulent librement grâce à une technologie appelée blockchain, tandis que les monnaies numériques "publiques" ou "officielles" fonctionnent comme l'argent traditionnel, mais sous forme électronique. La loi finale doit être approuvée par les 27 États membres de l'UE. Si tel est le cas, la BCE devrait donner son feu vert à l'euro numérique dans les mois à venir, afin qu'il puisse être lancé en 2027.

ENTRE AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Les monnaies numériques émises par la banque centrale de chaque pays sont la version électronique de la monnaie traditionnelle. Ainsi, au lieu d'imprimer des billets de banque en papier ou des pièces de monnaie en métal, la banque centrale d'un pays émet sa propre monnaie sous forme électronique. Elles sont la version électronique de l'argent traditionnel. L'une des différences essentielles avec le système actuel est que ces monnaies ne nécessitent pas qu'une banque soit l'intermédiaire pour que la transaction ait lieu. En théorie, il est possible d'effectuer des transferts électroniques comme si vous passiez quelques billets dans votre main à une autre personne ou entreprise. Les monnaies numériques devraient permettre de réduire les coûts associés aux transactions en ligne effectuées par l'intermédiaire des banques commerciales et profiter aux segments de la population à faible revenu et non bancarisés. Parmi les différentes propositions de mise en œuvre du système, certains experts ont proposé de créer des comptes bancaires universels auprès des banques centrales pour tous les citoyens. En réalité, chaque pays ou zone monétaire qui décidera d'émettre une telle monnaie fixera ses propres règles. Telle est l'idée de base d'une monnaie numérique officielle, même si, pour l'instant, de nombreuses questions restent sans réponse, les grandes économies mondiales étant encore en train d'en analyser les avantages potentiels.

LA CHINE, PREMIÈRE GRANDE ÉCONOMIE À SE LANÇER DANS LA MONNAIE NUMÉRIQUE

La Chine a été la première grande économie du monde à lancer une monnaie numérique en 2020 sur certaines parties de son territoire. Le yuan numérique est actuellement utilisé par environ 260 millions de personnes et le gouvernement prévoit de l'étendre à l'ensemble du territoire. Tous les pays du Groupe des 20 (G20), à l'exception de l'Argentine, en sont à l'une de ces étapes. Onze pays, dont plusieurs des Caraïbes et le Nigeria, ont déjà lancé des monnaies numériques émises par leurs banques centrales, selon le groupe de réflexion. Les Bahamas, par exemple, un petit pays de 390 000 habitants, sont devenus un laboratoire majeur en créant le dollar des sables, la première monnaie numérique au monde émise par une banque centrale. L'initiative a été lente à décoller parce que la majorité de la population ne l'utilise pas, une difficulté que d'autres pays ont également rencontrée. Deux autres grandes économies émergentes, comme l'Inde et le Brésil, prévoient de lancer des monnaies numériques dans les années à venir. Dans ce contexte, le pays qui possède la monnaie la plus forte du monde, les États-Unis, est loin d'envisager la création d'un dollar numérique. Depuis la Maison Blanche, le président Joe Biden a ordonné aux responsables gouvernementaux d'évaluer les risques et les

avantages de La Suède rest Europe avec la Banque d sur une éven voir le jour d la Thaïlande, l'intention de En effet, le 1 russe a lancé numérique a les sanctions alors le 21e monnaie num 2010 que les afin de contr telles que le MNBC est, co une banque MNBC foncti chain (systè manière déce ment inviola pas un cryp coup plus sta culatif comr Elle ne repré stabilité fina souhaite éter semble des e elle aussi, e 2026. L'Euro en 2021 afin numérique. prises, comm on retrouve l e-commerce. se en octobr cement d'un

LES ENJEUX NUMÉRIQUES

Cette nouve rement ciblé y voient un m ment éconor tous les indi numérique s cas de la Chin Yuan commo devant le do MNBC. Cela d monde dans dollar représ mondiale au en œuvre pe enjeux : le dé paiement sur mie. Numéri réponse au l'échelle mor ments démat une volonté de la monnai question de commercant qui gèrent u dématérialis tion des coût meilleure eff l'allocation visés, accroi MNBC est ac sonnes avec Ou même les me bancair tions insulai souveraineté diales. Les ba pas ce nouve leur monnaie prendrait. accélérerait qui ouvre de

D'ici 2030, quelque 24 banques centrales devraient avoir lancé une version numérique de leur monnaie, selon une enquête de la Banque des règlements internationaux (BRI) publiée récemment.

lement à repenser l'interbancaire et les paiements de gros montants entre acteurs financiers, mais sont également concentrés à 58% sur l'exploration d'une nouvelle forme de monnaie pour le grand public, similaire à celle que la Chine s'est empressée de déployer sur 261 millions de comptes électroniques. Actuellement, 34% de ces projets de MNBC de détail sont en développement, 19% font l'objet d'un pilote et 16% sont déjà devenus une réalité pour des pays comme le Nigéria, les Bahamas ou encore la Jamaïque.

La question de l'adoption par le grand public d'une MNBC est un sujet de débat récurrent. Les partisans de cette solution argumentent que l'évolution inéluctable de notre société vers une économie sans cash rend cette transformation de la monnaie de banque centrale nécessaire. D'après eux, l'utilisation d'un cash électronique serait beaucoup plus adaptée aux paiements effectués dans des environnements numériques, faciliterait les transactions entre agents économiques et pourrait être programmable. Mais l'adoption de ces technologies n'est plus qu'une question de temps, soulignent les experts. Selon une enquête de la banque des règlements internationaux (BRI) publiée récemment, «d'ici 2030, quelque 24 banques centrales devraient avoir lancé une version numérique de leur monnaie». Quinze des projets pourraient être des monnaies de banques

centrales destinées à un large public et neuf des versions dites «de gros», c'est-à-dire destinées aux transactions entre les banques centrales et institutions financières. L'enquête précise qu'en «en 2022, 93 % des banques centrales dans le monde avaient entrepris des expérimentations sur les monnaies numériques». Il faut dire que les banques centrales du monde entier sont lancées dans la course à la monnaie numérique. Mais dans la course à la monnaie numérique, l'objectif n'est pas forcément d'arriver le premier. La plupart des pays prennent leur temps, pour développer un outil robuste, qui ne crée pas de distorsions majeures et qui soit accepté par les populations. Mais à terme, l'émission de ces monnaies d'un genre nouveau paraît de plus en plus certaine. Depuis six ans, la BRI considérée comme la banque centrale des banques centrales réalise une enquête annuelle pour mesurer les progrès des banques centrales sur cette évolution technologique de la monnaie face à l'essor des cryptomonnaies, souligne le journal Le Figaro. «D'après cette enquête réalisée fin 2022 auprès de 86 banques centrales, 18% d'entre elles envisagent désormais de lan-

VERS LE LANCEMENT DE L'EURO NUMÉRIQUE

Fin juin, la Commission européenne a présenté une proposition visant à lancer l'euro numérique. Dans ce cadre, la monnaie traditionnelle d'un euro aurait exactement la même valeur qu'un euro numérique. Cette nouvelle monnaie serait émise par la Banque centrale européenne (BCE), avec un statut qui la rendrait aussi officielle que son équivalent physique. En ce sens, ces monnaies numériques - qui ont déjà été mises en œuvre dans plusieurs pays - sont l'an-

QUELLE REMPLACER LES BILLETS DE BANQUE ?

LES PAYS DU MONDE ENTIER SE LA MONNAIE NUMÉRIQUE

la création d'un dollar numérique. C'est l'un des pays les plus avancés en matière de monnaie numérique. Son programme pilote, tandis que l'Angleterre continue de travailler sur sa monnaie numérique qui pourrait être lancée à la fin de la décennie. L'Australie, la Corée du Sud et la Russie ont également poursuivi les essais pilotes.

Le 5 août dernier la Banque centrale européenne a lancé les premiers essais de son rouble numérique avec comme objectif de lutter contre les flux financiers internationaux. La Russie devient ainsi le premier pays dans le monde à avoir lancé une monnaie numérique. C'est à la fin des années 2010 que les premières MNBC sont apparues pour remplacer l'influence des cryptomonnaies comme Bitcoin ou encore l'Ethereum. Une monnaie numérique, comme son nom l'indique, émise par une banque centrale. La majeure partie de ces monnaies repose sur le système de la blockchain qui traite les transactions de manière décentralisée avec une sécurité quasi infaillible. Cependant, une MNBC n'est pas une cryptomonnaie. En effet, elle est émise par une banque centrale et n'est pas un instrument spéculatif comme les cryptomonnaies actuelles. Elle présente presque aucun risque pour la stabilité financière. La banque centrale russe envisage de lancer cette nouvelle monnaie à l'été 2025-2027. La BCE envisage de lancer sa MNBC d'ici fin 2023. Ce système a ouvert une phase de test pour étudier la faisabilité d'un euro numérique. Ces essais ont concerné 5 entreprises. La BCE a annoncé que, parmi elles, le géant Amazon pour le secteur du e-commerce. La BCE devrait donner une réponse fin 2023 concernant le possible lancement d'un euro numérique.

LES RISQUES DES MONNAIES NUMÉRIQUES

La forme de monnaie est particulièrement intéressante pour les pays émergents. Ces pays cherchent un moyen d'accélérer leur développement économique, en donnant la possibilité à leurs citoyens d'avoir accès à une monnaie numérique dans une certaine condition. C'est également le cas de la Chine qui ambitionne de faire passer le yuan numérique de réserve mondiale, à la place du dollar américain, par le biais d'une monnaie numérique. Cela démontre bien l'espoir que revêt cette technologie, sachant que le Japon détenait 59% des réserves de change au 3^e trimestre 2021. Ainsi, la mise en œuvre de la monnaie numérique permettrait de répondre à plusieurs enjeux : l'inclusion des espèces comme moyen de paiement, la réduction de la présence de billets et de pièces de monnaie fiduciaire dans nos sociétés. Il est également possible de réduire les frais que subissent les utilisateurs de la part des banques privées, car une grande partie des paiements effectués est à l'heure actuelle. Cette réduction des coûts de transaction permettrait une efficacité des paiements, bénéfique à l'économie. Autres objectifs : l'inclusion bancaire, car une monnaie numérique est accessible à tous, y compris aux personnes que les banques refusent de traiter. Pour les populations dont l'accès au système bancaire est restreint, à l'image des populations rurales. L'enjeu concerne également la concurrence des différentes monnaies numériques émises par les banques centrales qui ne prendraient pas en compte le virage, verraient l'influence de la monnaie numérique réduite par rapport à celles qui le sont déjà. De même, l'arrivée d'une MNBC accélère la digitalisation de l'économie, ce qui soulève des débats concernant le respect à la



vie privée des individus, ou encore la traçabilité de nos paiements. Malgré l'intérêt croissant pour les monnaies numériques officielles, certains pays qui les ont lancées, comme le Nigeria, l'Égypte et l'Équateur ont annulé leurs projets de développement de telles monnaies. Les promoteurs des monnaies numériques affirment qu'elles favoriseraient l'inclusion financière des personnes qui n'ont pas accès aux banques commerciales et qu'elles encourageraient l'innovation technologique, l'efficacité des transactions et le développement économique. En théorie, ce changement devrait contribuer à une réduction des coûts car le système ne dépend pas des banques commerciales, le moyen de paiement dépendant directement de la banque centrale. En effet, dans le cas de l'euro numérique, on suppose que la Banque centrale européenne n'aurait aucun intérêt commercial à stocker, gérer ou monétiser les données des utilisateurs. Les partisans du projet présenté par la Commission européenne soutiennent que l'euro numérique permettrait de payer avec "une forme de monnaie publique largement acceptée, sûre et fiable". De plus, les experts estiment que l'utilisation des monnaies numériques pourrait dissuader certaines activités financières criminelles, car il serait plus facile de déterminer qui est l'expéditeur et qui est le destinataire des transferts.

QUELS SONT LEURS RISQUES ?

Selon les experts, le risque majeur concerne les cyberattaques. Effectivement, cette nouvelle forme de monnaie étant numérique, elle peut être la cible d'attaques informatiques. Avant un lancement, les banques centrales doivent donc s'assurer d'être suffisamment préparées à les repousser. Les experts évoquent aussi un risque pour la stabilité financière en cas de retrait massif de la part des individus. Bien qu'une MNBC soit moins dangereuse que les cryptoactifs concernant la stabilité financière, le fait que les barrières soient quasiment inexistantes crée un risque en cas de mouvement de panique par exemple. Si un euro numérique est créé dans les prochaines années, on s'attend à ce que la Banque centrale européenne n'impose pas de frais aux utilisateurs. Mais cela ne signifie pas que l'utilisation de la monnaie numérique sera entièrement gratuite. Le rôle et les coûts des éventuels intermédiaires offrant des services

pour gérer le marché des devises ne sont pas encore clairs. En outre, les critiques se méfient du fait que les banques centrales disposent d'informations détaillées sur toutes les transactions effectuées par les utilisateurs dans des pays où la transparence est insuffisante et où les informations pourraient être utilisées à des fins politiques. Les banques commerciales craignent qu'un grand nombre de déposants finissent par quitter le système bancaire, ce qui pourrait mettre en péril une partie importante de leurs activités et, dans un cas extrême, conduire à une éventuelle ruée sur les banques.

Toutefois, les experts ont déclaré qu'une telle fuite potentielle d'argent des banques commerciales peut facilement être contrôlée en fixant des limites au montant de monnaies numériques pouvant être détenues par un client donné. Une autre critique du système est qu'étant donné que toutes les transactions seraient centralisées, il existe un risque qu'une banque centrale particulière prenne des décisions arbitraires parce qu'elle peut créer ou supprimer de l'argent en un clin d'œil. D'un autre point de vue, il y a aussi le risque qu'une monnaie numérique étrangère bien gérée devienne un substitut à une monnaie locale donnée.

Les économistes s'accordent à dire que les MNBC pourraient constituer une menace pour le modèle commercial des banques traditionnelles en concurrençant leur activité de collecte et ainsi perturber leur capacité de financement. Aussi, pour faire de leur monnaie numérique un succès, les banques centrales pourraient être tentées de jouer sur le différentiel de taux d'intérêt entre dépôts MNBC et dépôts bancaires. Pour les banques commerciales, la concurrence d'une MNBC serait particulièrement difficile à contrer, car déloyale dans la mesure où il est impossible de s'opposer à l'autorité monétaire suprême ! Cependant, il est peu probable que cette menace théorique sur leurs dépôts se matérialise.

Cette concurrence entre MNBC et dépôts ne doit donc pas être exagérée. Si les banques centrales sont engagées à innover, elles cherchent dans le même temps à préserver la stabilité du système bancaire. En définitive, selon les experts, tout dépendra de la manière dont le système de monnaies numériques émises par les banques centrales sera mis en œuvre selon le modèle défini par chaque pays.

UN NOUVEL INSTRUMENT DE SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE ?

Initialement considérée comme un instrument pour contrer l'ingérence d'acteurs privés non bancaires dans le domaine monétaire, comme l'avait tenté Meta avec sa cryptomonnaie Libra aujourd'hui abandonnée, la MNBC est devenue un enjeu majeur pour les États qui voient dans cette innovation financière un moyen de protéger et renforcer leur souveraineté monétaire. Face à ce défi, les États se sont donc organisés pour favoriser l'innovation financière dans les paiements, tout en préservant leur souveraineté monétaire. Mais depuis, le débat a pris une autre tournure avec l'émergence de la perspective selon laquelle la MNBC pourrait aider les États à étendre l'influence de leur monnaie à l'échelle internationale.

Les États-Unis, par exemple, comptent sur leur MNBC pour propager une forme de dollarisation numérique dans les économies les plus dépendantes au dollar et à leurs géants du numérique. Dans cette course à l'internationalisation de leur monnaie, la Chine perçoit également son yuan numérique comme un moyen de renforcer son influence monétaire dans le monde.

De son côté, l'Europe envisage d'autoriser la détention de son euro numérique par des non-résidents, dans le but de renforcer le rôle de l'euro en tant que monnaie internationale. Cette course à la MNBC soulève des enjeux majeurs pour les États, notamment en termes de sécurité, de réglementation, mais aussi de coopération internationale.

Les États doivent en effet travailler ensemble pour développer des normes communes en matière de MNBC, afin d'éviter la multiplication d'îlots numériques non interopérables par nature et ainsi garantir l'intégrité du système financier mondial. « Au-delà de ces enjeux et défis, la MNBC représente également une opportunité unique pour les États de repenser leur stratégie monétaire à l'ère du numérique, en exploitant les avantages de la technologie blockchain et en offrant de nouvelles options à leurs citoyens », rappellent les experts. Dans ce contexte, la MNBC pourrait bien représenter l'avenir de la monnaie, en permettant aux États de concilier souveraineté monétaire et innovation financière à l'échelle mondiale.

Par Amel B. et Agences

ZAMBIE

Découverte d'une structure en bois de près de 500 000 ans

Il s'agit des vestiges d'une structure simple de l'âge de pierre qui constitue peut-être la plus ancienne preuve de la construction en bois des premiers humains. La construction est basique : une paire de rondins superposés, assemblés par une encoche.

Elle a près d'un demi-million d'années et offre un aperçu rare de la façon dont les anciens parents humains travaillaient le bois et modifiaient leur environnement, ont écrit les auteurs dans une étude publiée mercredi dans *Nature*. Habituellement, le bois pourrit rapidement lorsqu'il est exposé aux éléments, ce qui nous laisse peu de preuves de la façon dont nos anciens parents utilisaient ce matériau, mais ces matériaux ont été immergés dans la rivière, ce qui a contribué à leur préservation. Ainsi, lorsque son équipe a découvert les bûches en 2019, ils étaient encore en mesure de voir des signes révélateurs que les premiers humains les avaient façonnés – en creusant une encoche dans la bûche supérieure, en effilant les extrémités et en laissant des marques d'outils sur la surface. "Vous pouviez voir très clairement les marques individuelles. C'est extraordinaire. Tout à l'air si frais qu'on se dit 'ça ne peut pas être aussi vieux'. Et quand les dates de Geoff sont arrivées, 477 000 (ans), j'ai pensé wow ! C'est tout simplement incroyable. Nous avons eu de la chance", déclare Larry Barham, professeur d'archéologie africaine à l'université de Liverpool et l'un des auteurs du rapport. Et c'est la détermination des dates qui a été la clé de cette découverte. Déterminer l'âge posait son propre défi, car les techniques de rencontres traditionnelles ne pouvaient pas approfondir suffisamment le passé. Dans cette étude, les chercheurs ont utilisé une nouvelle méthode appelée datation par luminescence, qui utilise de minuscules minéraux présents dans le sable pour estimer la durée pen-



dant laquelle les matériaux ont été enfouis. "Ce à quoi j'ai participé, c'est une méthode appelée datation par luminescence et cela nous permet de combler cette lacune que les autres techniques de datation ne peuvent vraiment pas combler. Et surtout, ce qui est utile, c'est qu'on peut l'appliquer aux sables qui la rivière se dépose elle-même, nous n'avons donc pas besoin de trouver de matériaux spéciaux, nous n'avons pas besoin de trouver de téphra (cendre volcanique) ou quoi que ce soit de particulier, ce sont juste des minéraux courants qui se trouvent dans ces sédiments. Et nous pouvons les dater pour donner une idée, explique Geoff Duller, professeur de sciences du Quaternaire à l'Université d'Aberystwyth et auteur du rapport. Barham et son équipe ont détérré la structure en rondins – ainsi qu'une poignée d'outils en bois – sur un site situé dans le lit d'une rivière au-dessus d'une cascade en Zambie.

Ils pensent que les rondins croisés auraient pu servir de base à une structure plus grande, comme une passerelle ou une plate-forme. "Ils verrouillent quelque chose. Cela restreint le mouve-

ment et c'est intentionnel. Et rien de tel n'a été vu comme ça dans les archives archéologiques à cette époque et en réalité, ils ne seront revus que peut-être 9 000 ans plus tard, donc un énorme écart dans le temps. entre ce que ces gens pouvaient faire il y a 477 000 ans et ce que nous verrons à nouveau dans les archives archéologiques, en l'occurrence dans les archives européennes", explique Barham. "C'est comme ça que je le comprends, donc c'est un cadre sur lequel des choses pourraient ensuite être ajoutées, comme une plateforme." La structure en rondins a été réalisée il y a au moins 476 000 ans, ce qui situe les matériaux à une époque antérieure à l'évolution de notre espèce, *Homo sapiens*. Ils auraient été fabriqués par un autre type de cousin humain, peut-être *Homo heidelbergensis*, qui vivait en Afrique à l'époque, selon les auteurs. Cela suggère que ces peuples de l'âge de pierre auraient pu être plus avancés qu'on ne le pensait auparavant. "C'est ce que j'appelle une découverte perturbatrice. Je ne m'y attendais pas. Et il m'a fallu un certain temps avant d'apprécier ce que nous regardions. Cela n'avait pas

l'air très beau, pour être honnête. Mais c'est beaucoup plus complexe que je ne le pensais. et cela me suggère que les premiers humains, les premiers hominidés avant nous, étaient réellement capables de faire des choses qui nous émerveilleraient si nous les faisons nous-mêmes. Il ne s'agit donc pas seulement des outils en pierre, mais également du bois. ce répertoire de matériaux maintenant. Ils peuvent transformer leur environnement. Ils peuvent construire des choses qui sont durables. C'est nouveau", explique Barham. On pensait auparavant que ces personnes étaient des chasseurs-cueilleurs qui se déplaçaient d'un endroit à l'autre, ne restant jamais très longtemps sur un même site, mais la structure simple montre qu'ils ont pris racine. "Habituellement, lorsque vous séjournez un ou deux jours sur un site, vous ne faites pas grand-chose avec ce site en tant que tel. Vous emmenez votre tente si vous en avez une, ou vous fabriquez une petite cabane en brousse et c'est tout", explique Dirk Leder, archéologue de l'Office national du patrimoine culturel de Basse-Saxe, qui n'a pas participé à l'étude. **In Africanews**

NIGERIA

7 202 cas de diphtérie et 453 décès enregistrés

Le gouvernement nigérian a récemment mis en place un groupe de travail d'urgence pour limiter la propagation de la diphtérie dans le pays.

Le gouvernement nigérian a annoncé le 25 septembre que 7.202 cas de diphtérie ont été enregistrés dans 18 États du pays. Le gouvernement a indiqué avoir confirmé 7.202 cas sur 11.587 cas suspects dans 105 zones de gouvernement

local de 18 États, y compris le Territoire de la capitale fédérale (FCT), selon un communiqué conjoint du ministère fédéral de la Santé et de la Protection sociale, l'Agence nationale de développement des soins de santé primaires (NPHCDA) et le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC), entre autres partenaires. 453 personnes étaient décédées des suites

de l'infection, fait savoir le communiqué. Selon la même source, 5.299 des cas confirmés, soit 73,6%, concernaient des enfants âgés de 1 à 14 ans, ceux de 5 à 14 ans étant les plus touchés par la maladie. L'objectif principal de la task force est de travailler en mode d'urgence afin d'empêcher la propagation de la diphtérie à d'autres États et d'apporter de l'aide aux communautés touchées. La

diphtérie est une infection bactérienne grave provoquée par plusieurs espèces de corynébactéries et qui touche le nez, la gorge et parfois la peau des personnes atteintes. Les principaux symptômes de la diphtérie sont la fièvre, le nez qui coule, la gorge douloureuse, la toux, les yeux rouges et le gonflement du cou.

In Sputnik Afrique

APRÈS HUIT ANS D'ABSENCE

Le navire de croisière Costa favolosa de retour en Tunisie

Le navire de croisière Costa favolosa en provenance de Palerme a accosté, mardi, au port de La Goulette dans la capitale tunisienne, après une absence de huit ans, à la suite de l'attentat terroriste qui a visé le musée du Bardo en 2015. Les médias locaux, dont la radio privée Mosaïque FM, ont rapporté, citant le directeur général du port de La Goulette, Sami Debbiche lors d'une

conférence de presse que "ce navire transporte à son bord 2 350 touristes et que la reprise de ses activités en Tunisie a nécessité de longues négociations". Les activités de Costa et plusieurs autres croisières en Tunisie ont été interrompues, après l'attentat terroriste ayant visé le Musée national du Bardo en 2015. "Costa favolosa est parmi les plus grands bateaux de croisière dans le

bassin méditerranéen, avec 290 mètres de longueur, et est constitué de 17 étages et 1500 chambres. Il peut transporter 4 000 touristes", a-t-il précisé. Le 18 mars 2015, 22 victimes, dont 21 touristes et un policier tunisien, ont été tous tués dans une attaque terroriste contre le musée de Bardo. Selon les chiffres du ministère tunisien du Tourisme, le nombre total de touristes arrivés

dans le pays au cours des huit premiers mois de cette année a atteint les 6,23 millions. Tandis que des recettes touristiques estimées à 5,1 milliards de dinars (1,6 milliard de dollars) ont été enregistrées, contre 3,5 milliards de dinars (1,1 milliard de dollars) au cours de la même période en 2022, soit une hausse de 47,2%.

In Agence Anadolu

FOOT/ ELIMINATOIRES CAN 2024 DAMES (1^{ER} TOUR - RETOUR) :

L'Algérie au dernier tour

Notre sélection féminine se trouve dans le dernier virage menant à la qualification à la CAN. Elle aura à affronter l'équipe nationale du Burundi le 27 novembre en Algérie et le 5 décembre au Burundi. Le vainqueur de cette confrontation participera à la CAN.



La sélection algérienne féminine de football a validé son ticket au 2^e et dernier tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2024, en faisant match nul face à son homologue ougandaise 1-1 (mi-temps :1-0), mardi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, comptant pour le 1^{er} tour (retour). L'unique réalisation algérienne a été l'oeuvre de Naima Bouhenni (3e). Les Ougandaises ont égalisé en seconde période par Fauzia Najjemba (67e). Lors de la première manche disputée mercredi dernier, les Algériennes l'ont emporté à Jinja sur le score de 2 à 1. Les "Vertes" seront opposées au dernier tour au Burundi, qualifié un peu plus tôt dans la journée en déplacement aux dépens de l'Ethiopie, au terme de la séance fatidique des tirs au but (1-1, 5-3 aux t.a.b). Lors du match aller, les deux équipes se sont neutralisées à Bujumbura (1-1). Le match aller se jouera en Algérie, alors que la seconde manche aura lieu au Burundi. Les deux matchs sont programmés entre le

27 novembre et le 5 décembre prochains. La dernière participation de l'Algérie à la CAN, remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, et marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014). Au total, 42 nations ont pris part aux qualifications de la CAN-2024, qui se déroulent sous format de match aller-retour, en deux tours. L'Afrique du Sud, championne en titre, la Zambie, vice-championne, seront exemptes du premier tour. Le tournoi final se jouera au Maroc. Le 1^{er} tour est composé de 40 équipes. Les 20 équipes qualifiées du premier tour ainsi que les 2 équipes exemptées joueront ce second tour. Les 11 équipes gagnantes se qualifieront pour le tournoi final. L'entraîneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, a déclaré, mardi soir à Oran, que "notre ambition est de nous qualifier pour la phase finale de la CAN féminine 2024". Farid Benstiti a souligné, lors d'une conférence de presse, à la fin du match face à la sélection ougandaise, qui s'est soldé par un nul (1-1), que "l'objectif principal est de se qualifier pour la finale de la CAN 2024. Nous avons des joueuses qui ont besoin de plus d'expérience. Nous sommes en train de constituer l'équipe, mais nous

ferons l'impossible pour atteindre la finale". Il a ajouté : "Nous avons pu entrer tôt dans le jeu et nous avons pu marquer un but, avec Naïma Bouhenni Benziane, ce qui nous a fait jouer avec tout le confort, mais le manque d'expérience des joueuses nous a fait reculer". "A la deuxième mi-temps, nous avons encaissé un but sur penalty", soulignant qu'il était "très satisfait de la prestation de l'équipe". Il a ajouté : "L'équipe nationale ougandaise a joué sans pression, considérant qu'elle avait perdu au match aller dans son stade (2-1), mais après avoir marqué l'égalisation en seconde période. Elle a tenté d'ajouter un deuxième but, après avoir obtenu quelques occasions", soulignant qu'avec "la victoire remportée en Ouganda nous étions complètement à l'aise et nous aurions pu marquer un troisième but. Nous avons réussi le match retour, malgré la grande pression de la seconde mi-temps". Concernant l'équipe nationale burundaise, prochain adversaire de l'équipe nationale féminine, M. Benstiti a estimé qu'"un match difficile nous attend face à une équipe forte... Nous avons le temps de nous préparer et nous ferons de notre mieux pour être prêts". Le même technicien a déclaré : "les portes de l'équipe nationale sont ouvertes à toutes les joueuses, y compris celles évoluant dans différents

championnats européens. Nous sommes en contact avec certaines joueuses pour renforcer l'équipe nationale dans les prochains jours". De son côté, la joueuse Ben Aichouch Rahma a exprimé sa joie pour cette qualification au tour suivant. "Nous avons raté plusieurs occasions de but et n'avons pas eu de chance. Nous avons pu ajouter le deuxième but et tuer le match, mais nous sommes entrés dans une phase précipitée. Dieu soit loué, nous avons maintenu l'égalité et nous nous sommes qualifiées pour le prochain tour. Nous rencontrerons l'équipe nationale burundaise et nous serons présents pour ce match", a-t-elle dit. Pour sa part, l'entraîneur de l'équipe féminine ougandaise, Ayoub Khalifa Kiyingi, a félicité l'équipe nationale pour cette qualification, notant que "le match s'est joué au match aller et nous avons été battus à domicile avec un score de 2-1. Nous avons essayé de combler ce déficit en seconde période, en nous créant des occasions de marquer, mais nous n'avons pas pu concrétiser à cause de la fatigue des joueuses et la précipitation". Pour rappel, la dernière participation de l'équipe nationale féminine à la phase finale de la Coupe d'Afrique remonte à la CAN 2018, qui s'est déroulée au Ghana, au cours de laquelle l'équipe a été éliminée, dès le premier tour.

2^E TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

CR Belouizdad - Bo Rangers reporté à lundi prochain

Le match retour CR Belouizdad-Bo Rangers, prévu initialement samedi au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h00), comptant pour le 2^e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a été décalé à lundi au même lieu, en raison de l'arrivée tardive de l'équipe sierra-léonaise, a annoncé le club algérois vendredi dans un communiqué. "Le club informe ses fidèles supporters que

le match face à Bo Rangers se jouera finalement le lundi 2 octobre. La décision de reporter cette rencontre a été prise par la Confédération africaine (CAF) en raison des difficultés rencontrées par l'adversaire à rallier l'Algérie", a indiqué le CRB sur sa page officielle Facebook. Lors de la première manche disputée à Bo, le quadruple champion d'Algérie en titre a réalisé une belle opération en s'impo-

sant sur le score de 3 à 1, grâce à un doublé de Darfalou et un but de Meziane. "D'autre part, la direction a formulé une demande à la CAF pour délocaliser ce match au stade de Rouïba à Alger, mais elle a été refusée par l'instance africaine", ajoute le communiqué, soulignant que "ce report est indépendant de sa volonté. L'horaire de la rencontre sera dévoilé ultérieurement."

APS

MONDIAL 2026 (ELIMINATOIRES):

ALGÉRIE-SOMALIE AU STADE NELSON-MANDELA

Le match Algérie - Somalie, prévu au mois de novembre prochain pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, se déroulera au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF). Le président de la FAF, Walid Sadi y a effectué une visite d'inspection mercredi matin, pour s'enquérir de l'état de cette enceinte, particulièrement la pelouse et ce en prévision du début de la campagne des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 en novembre prochain et le match de la première journée face à la Somalie, précise l'instance fédérale. "Lors de sa visite, Sadi a échangé avec les responsables du stade Nelson Mandela et a souhaité à ce que les travaux de réfection, particulièrement celles qui concernent le gazon, soient bien menés, pour que tout soit prêt avant les éliminatoires du Mondial 2026" a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. L'Algérie a été versée dans le Groupe (G) de ces éliminatoires du Mondial 2026, comportant également la Guinée, le Mozambique, l'Ouganda, le Botswana et la Somalie. Seul le premier du Groupe sera qualifié pour la phase finale de cette compétition planétaire, qui sera co-organisée par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada.

APS

FOOT/ ÉQUIPE NATIONALE :

AMINE GOURI ANNONCE SA DÉCISION D'OPTER POUR L'ALGÉRIE

L'attaquant algérien du Stade Rennais (Ligue 1/ France) Amine Gouri (23 ans), a annoncé mardi sa décision de rejoindre l'équipe nationale de football, après avoir évolué au sein des jeunes sélections françaises.

"Avec fierté, je vous annonce ma décision de rejoindre la sélection algérienne. Je défendrai corps et âme le maillot des Fennecs pour porter haut les couleurs de notre pays et contribuer à écrire les prochaines

pages de sa riche histoire", a écrit le joueur sur son compte officiel Instagram. orné à l'Olympique Lyonnais, Gouri a quitté en 2022 son club formateur pour rejoindre le Stade Rennais avec lequel il compte 49 apparitions, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 18 buts. Gouri rejoint ainsi les "Verts" dans le cadre du projet de reconstruction prôné par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Il emboîte le pas à d'autres joueurs qui ont choisi de jouer pour l'Algérie à l'image de Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), ou encore Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre). "Mes années passées en équipe de France resteront à jamais gravées en moi. Merci pour tout. L'heure est venue d'entamer un nouveau chapitre", a-t-il conclu.

APS

NATATION :

YAHIA CHÉRIF MOHAMED ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FAN

Yahia Chérif Mohamed a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de natation (FAN) pour le reste du mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale électorale (AGE) organisée samedi à la salle de l'Office du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Seul candidat en lice pour le poste de président de la FAN, Yahia Chérif Mohamed a obtenu 36 voix oui, 7 non et un bulletin nul, lors des travaux qui ont été marqués par la présence de 44 membres sur les 57 que compte l'assemblée générale de l'instance fédérale. Le ministre de la Jeunesse et des Sport. Abderrahmane Hammad avait décidé le 11 juillet dernier de suspendre provisoirement l'ancien président de la FAN Hakim Boughadou de toute activité liée au sport.

Cette suspension a été prise suite une déclaration faite par Boughadou au cours d'une conférence de presse, tenue lors des Jeux Sportifs Arabes (JSA-2023), abrités par l'Algérie du 5 au 15 juillet dernier. Il a été radié à vie de toute fonction et activité liées à la natation à partir du 21 septembre.

APS

KARATÉ-DO:

DÉBUT DES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE À ORAN

Les épreuves du Championnat d'Algérie de karaté-do seniors dames et messieurs en kata et kumité individuel et par équipes ont débuté, jeudi à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran. Cette compétition de trois jours, organisée par la ligue oranaise de karaté-do en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la Direction locale de la Jeunesse et des Sports, regroupe 750 karatékas dames et messieurs, qualifiés à l'issue des phases régionales, représentant 40 wilayas du pays. Les deux premières journées de cette compétition seront consacrées aux combats éliminatoires en kata et kumité individuels et par équipes dans différentes catégories de poids.

APS

15^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER DU 4 AU 8 OCTOBRE

LE GRAND RETOUR DE «M'QUIDECH»

Plus de 80 auteurs et éditeurs issus d'une dizaine de pays prendront part au 15^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), qui accueille du 4 au 8 octobre prochain des dessinateurs et bédéistes algériens et étrangers avec à l'honneur le personnage iconique du conte algérien «M'quidech», a indiqué mardi Salim Brahimi, commissaire du festival.

Placé sous le slogan «Edition des jeunes», le 15^e Fibda sera animé à travers des conférences, ateliers, expositions et projections de films d'animation, a précisé le commissaire du festival lors d'une rencontre avec la presse. En plus de l'Algérie, représentée par plusieurs auteurs, notamment Mahfoud Aider, Benyoucef Abbas Kebir et Ahmed Haroun, le bédéiste créateur du personnage de fiction de la BD algérienne «M'quidech», cette édition accueille des bédéistes et illustrateurs des Etats-Unis, du Japon, du Canada, d'Italie, de France et du Congo. «C'est une édition dédiée aux jeunes avec une série d'activités et d'animation destinée exclusivement aux adolescents et aux enfants», ont assuré les organisateurs qui prévoient des ateliers pédagogiques et espaces ludiques destinés à cette catégorie. Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir les créations de créateurs algériens et étrangers sur la BD et le manga japonais à travers des expositions et ateliers encadrés par des professionnels. Le programme prévoit aussi une série de conférences

sur la bande dessinée animées par des professionnels du 9^e art qui auront à partager leurs expériences avec le public. L'écrivain Yasmina Khadra animera une rencontre sur la passerelle entre le roman à la bande dessinée, avec une présentation de l'adaptation de deux de ses œuvres littéraires en bandes dessinées dont «Ce que le jour doit à la nuit». Le scénariste et réalisateur de films d'animation japonais Sunao Katabuchi animera une conférence sur le cinéma d'animation, alors que le dessinateur canadien Frédéric Antoine présentera un état des lieux de la BD dans son pays et la bédéiste américaine Alitha Martinez, dessinatrice du super-héros «Black Panther», évoquera les comics. Un hommage au bédéiste algérien disparu Nadjib Berber sera rendu à travers une exposition de ses œuvres. L'accès du public est fixé à 400 DA pour les adultes et à 200 DA pour les enfants, et les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger et de ses annexes seront dispensés du paiement du droit d'accès, ont indiqué les organisateurs. **I.M./Agence**



RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA «Ashkal», de Youcef Chebi, fait sensation

Le film «Ashkal» (les formes) du jeune cinéaste tunisien Youcef Chebi, a fait sensation, dimanche soir, au 2^e jour des Rencontres cinématographiques de Bejaia (RCB), devant un public visiblement bien au fait de l'actualité tunisienne, notamment les tourments générés au lendemain des événements de 2011, coïncidant avec la chute du régime du président Zine El-Abidine Ben Ali. Le film, dans son essence, n'est pas une chronique politique mais un polar, dont les enjeux et les ramifications sociales ont donné matière à une trame lugubre, relatant la transition démocratique du

pays, ballotté entre l'espoir d'un changement profond et radical et la peur de succomber au chaos. De fil en aiguille, le réalisateur prend prétexte d'un cas d'immolation dans les jardins et le chantier de Carthage, alors siège de construction d'une cité résidentielle huppée, pour construire son intrigue. La mort par le feu à Sidi Bouzid de Mohamed Bouazizi en janvier 2011 en a été l'élément inspirateur. Seulement, a contrario de la version «Bouazizi» et de l'émotion qu'elle a générée, les gravats de cette zone urbaine ont révélé une multitude d'autres cas, morts dans

des circonstances aussi atroces mais surtout de façon mystérieuse et récurrente. L'enquête de la police ne résout pas le mystère et a fini par s'orienter vers l'hypothèse scabreuse et spirituelle, voire fantasmagorique, en laissant croire qu'un fantôme pousse les victimes à se trancher par les flammes. La chute du film ne donne pas le résultat des investigations mais autorise les spectateurs à tirer leur propre enseignement sur la gestion politique des événements, à l'origine de tous les excès. La trame est sombre, mais durant 90 minutes, elle accapare

l'esprit et donne matière à réfléchir. Ce qui n'a pas déplu, selon les spectateurs que l'APS a approchés et qui ont dit avoir apprécié cette approche policière qui a donné lieu à un éclatement kaléidoscopique fort bavard sur la situation politique du pays. Le film a reçu l'Étalon d'or au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) 2023 (Burkina Faso), et une distinction spéciale au Cinéma Méditerranéen (France), également en 2023. Il a été aussi présenté au Festival de Cannes (France) en 2022.

I. Med

BATNA :

Le chanteur Ahmed Nezar n'est plus

Le chanteur Ahmed Nezar, connu dans le monde de la chanson patrimoniale chaouie sous le pseudonyme de «Ahmed Erafaâ», s'est éteint jeudi au Centre hospitalo-universitaire de Batna à l'âge de 58 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt, originaire de N'Gaous, a été victime d'un accident vasculaire cérébral, qui a nécessité son transfert, la veille, en urgence de sa ville natale vers le CHU de Batna, où il a rendu son dernier souffle. Le défunt est connu pour son appartenance à l'école du doyen de la chanson folklorique patrimoniale chaouie, Aissa El Djarouni, et avait interprété avec prouesse plusieurs de ses chansons comme «Akrad Anouguir», «Ma tabkiche ya Djamilia» et «Ain El Karma». Il était également le chanteur de la troupe Erafaâ de l'art traditionnel chaoui d'où son nom artistique a été inspiré, à savoir

Ahmed Erafaâ, dont il a été célèbre localement et à l'échelle nationale. Le défunt avait participé à plusieurs galas artistiques

et festivals à l'intérieur du pays et à l'extérieur comme aux festivals de Timgad (Batna) et Djemila (Sétif)

et à l'occasion de l'année culturelle de l'Algérie en France. Il a laissé un actif riche dont des œuvres de qualité et chansons patrimoniales et chaouies qu'il œuvrait, avec les membres de la troupe Erafaâ et plusieurs artistes de la région, à développer, et qui ont l'initiative d'organiser, durant les années précédentes, un festival local de la chanson amazighe et du poème populaire à N'Gaous, un festival qui s'est interrompu après quelques éditions. La disparition du chanteur a profondément affecté les artistes de ce genre musical, à l'instar de Youcef Yahiaoui qui a indiqué à l'APS que la scène artistique vient de perdre l'un des noms connus de la chanson folklorique patrimoniale de la région des Aurès. La dépouille du défunt a été inhumée après la prière d'El Asr au cimetière «Echarf» de la ville de N'Gaous. **Agence presse service**

4^E FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN
D'ANNABA

Le cinéma italien invité d'honneur

Le cinéma italien sera l'invité d'honneur du 4^e Festival du Film Méditerranéen d'Annaba, qui se déroulera du 3 au 9 novembre au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi, annoncent les organisateurs. Le commissaire du festival, Mohamed Allal, a indiqué que «Le choix de l'Italie en tant qu'invité d'honneur s'est imposé naturellement, le cinéma italien étant l'un des plus importants au monde et qui a inspiré plusieurs générations de cinéastes et de comédiens». «Outre la magie de son cinéma, l'Italie partage avec l'Algérie une histoire et des relations bilatérales, qui lient ces deux pays depuis la guerre de libération», explique le commissaire du festival. Récemment, le festival avait également lancé le concours «Annaba Film Industry» consacré aux porteurs de projets cinématographiques des pays méditerranéens dont la candidature est ouverte jusqu'au 15 octobre prochain.

I.M./Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**Wilaya de Bejaia****Direction de l'action sociale et de la solidarité****AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° /2023**

Un avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé
Pour : «Equipped d'un siège de la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Bejaia » alloti comme suit :

- **Lot 01** : Fourniture et pose Équipements Réseau Internet et Téléphonique
- **Lot 02** : fourniture, installation et mise en service de camera de surveillance.
- **Lot 03** : fourniture, installation et mise Système de détection anti incendie et équipement Extincteurs.
- **Lot 04** : fourniture et pose d'équipement de Climatisation
- **Lot n°05** : Fourniture Equipement Bureauistique et Equipement Informatique
- **Lot n°06** : fourniture et pose de Rideau, cache Rideau et tringle

Soumissionnaire admis à concourir:

- **Lot n° 01** : L'offre s'adresse à toutes les entreprises, ayant un registre de commerce spécialisé dans le domaine en cours de validité, ayant une attestation de bonne exécution des dix (10) dernières années y compris celle en cours d'un montant de **2 500 000.00 Da** minimum délivré par un maitre d'ouvrage publics pour les travaux similaires
- **Lot n° 02 et 03** : L'offre s'adresse à toutes les entreprises, ayant un registre de commerce spécialisé et agréement dans le domaine en cours de validité, ayant une attestation de bonne exécution des dix (10) dernières années y compris celle en cours d'un montant de **2 000 000.00 Da** minimum délivré par un maitre d'ouvrage publics pour les travaux similaires et ayant un agrément en cours de validité pour le lot n° 2.
- **Lot n° 04**: L'offre s'adresse à toutes les entreprises. ayant un registre de commerce spécialisé dans le domaine de spécialisation « climatisation » en cours de validité, ayant une attestation de bonne exécution des dix (10) dernières années y compris celle en cours d'un montant de **1 500 000,00 Da** minimum délivré par un maitre d'ouvrage publics pour les travaux similaires.
- **Lot n° 05**: Peut participer au présent appel d'offres, toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit société de fabrication, d'importation, grossiste. détaillant **spécialisé dans l'activité dans la fabrication et / ou la vente, pour lequel il compte participer et concourir**, ayant une attestation de bonne exécution des dix (10) dernières années y compris celle en cours d'un montant de **2 000 000,00 Da** minimum délivré par un maitre d'ouvrage publics pour les travaux similaires.
- **Lot n° 06**: Peut participer au présent appel d'offres, toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit société de fabrication, d'importation, grossiste, détaillant **spécialisé dans l'activité dans la fabrication et/ou la vente, pour lequel il compte participer et concourir**, ayant une attestation de bonne exécution des dix (10) dernières années y compris celle en cours d'un montant de **1 500 000.00 Da** minimum délivré par un maitre d'ouvrage publics pour les travaux similaires

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenue pour un ou plusieurs lots.

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres (dossier de candidature+offre technique+ offre financière) auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Bejaia sis à Cité administrative zone industrielle wilaya de Bejaia, n° téléphone 034.10.24.04.

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :

- Déclaration de candidature -Déclaration de probité - Statut pour les société.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants des dix dernières années - registre de commerce - c20 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires -Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes a engagé l'entreprise.

B. L'OFFRE TECHNIQUE contient :

- Déclaration à souscrire (Renseignée signée et cachetée).
- L'offre technique (chaque page dument paraphée et portant a la dernière page la mention lu et accepté).

C. L'OFFRE FINANCIERE contient :

- a)** La lettre de Soumission signée et datée. **-b)** Le cahier des prescriptions spéciales. **-c)** Clauses administratives **-d)** Clauses techniques générale **-e)** Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument renseigné en lettre et en chiffre **- f)** Devis quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres devront parvenir à Madame la Directrice de l'action sociale et de la solidarité de la Wilaya de Bejaia Cité Administrative zone industrielle wilaya de Bejaia, dans les **quinze(15) jours** à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse national sous enveloppe fermée et anonymes portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES PORTANT
 « Equipement d'un siège de la direction de l'action sociale et de la solidarité avec logement d'astreinte»

«Avec Indication du lot Concerné SOUMISSION A NE PAS OUVRIR ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis
 L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la Wilaya de Bejaia le dernier de préparation des offres à 13h30.

L'EXPRESS DU 01/10/2023

ANEP : N° 2316024011

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 وزارة الإتصال
 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ

Sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune,
 Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la neuvième édition du
 «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel».
 Le prix est décerné le 22 octobre 2023, Journée nationale de la Presse.

LES THÈMES RETENUS POUR CETTE NEUVIÈME ÉDITION SONT:

- «La Nouvelle Algérie et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique»
- «La Nouvelle Algérie : Renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse»
- «La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques»

Le prix vise à encourager et promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme et à instaurer la culture du mérite, en récompensant le meilleur travail journalistique en lien avec les sujets proposés, réalisé individuellement ou collectivement.
 La candidature pour la participation au prix du « Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel », est ouverte dans les catégories suivantes :

Presse écrite : article de fond, reportage et enquête
Information télévisuelle : reportage, enquête, documentaire.
Information radiophonique : reportage, et enquête
Presse électronique : œuvre d'information diffusée sur le net.
Illustration : photographie, dessin et caricature de presse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Les œuvres présentées doivent avoir fait l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période allant du 22 Octobre 2022 au 10 Octobre 2023.
- Être de nationalité Algérienne ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'exercice de la profession.
- Ne pas être membre du jury.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre.
- Le candidat dans la catégorie photo peut participer avec plus d'une œuvre.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SE COMPOSE DE :

- 03 exemplaires des œuvres proposées.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une copie de la carte professionnelle.
- Un certificat de travail attestant de trois années d'expérience.
- Le formulaire dûment rempli (Téléchargeable sur le site Web du ministère) : <https://ministerecommunication.gov.dz>

Les dossiers de participation sont adressés à Monsieur le Président du jury du « Prix du Président de la République du journaliste professionnel », par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
 Ministère de la Communication, B.P No. 474, Bir Mourad Rais, Alger, ou Déposés au siège du Ministère de la Communication, Bureau No. 701, 1^{er} étage.
 La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2023

L'EXPRESS DU 27/09/2023 ANEP : N°0099

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

PUNAISES DE LIT

Trains, écoles, cinémas... L'insecte est-il en train de proliférer en France ?

Plusieurs dizaines de signalements ou suspicions de présence de punaises de lit ont été relayées ces dernières semaines dans toute la France. Des trains de la SNCF, plusieurs cinémas, à Paris comme en région, une école près de Lyon... Les signalements de punaises de lit prolifèrent aussi vite que ces petits insectes nuisibles, ces dernières semaines en France. Parmi les alertes les plus relayées sur les réseaux sociaux, celles de passagers de train disant avoir été piqués, à leur siège, par des punaises de lit. Au moins trois cas ont été signalés la semaine dernière, dont le dernier dimanche 24 septembre sur un TGV entre Marseille et Paris, rapporte «Le Parisien».

De nombreux voyageurs seraient descendus dès la gare d'Avignon et pourraient obtenir un remboursement du prix de leur billet. Elle dit avoir vu des punaises de lit dans la rame d'un TGV, la SNCF dément la présence de l'insecte. Vendredi dernier, un voyageur du TGV entre Paris et Lille a même publié une vidéo sur Twitter, qui a été vue près de 5 millions de fois ce lundi matin. Un autre tweet, publié trois jours plus tôt, totalise désormais 7 millions de vues. Suite au premier signalement, la SNCF avait démenti la semaine dernière : «À ce jour, nous n'avons eu aucune présence confirmée de punaises de lit dans nos TGV ces derniers mois», affirmait-elle, rappelant procéder à un traitement préventif très régulier contre le nuisible.

Mais les trains sont loin d'être des cas isolés. Plusieurs signalements récents ont également visé des

cinémas. Notamment à Paris, où des spectateurs ont posté des photos de leurs nombreuses piqûres, poussant le cinéma UGC Bercy à présenter ses excuses, début septembre. La chaîne de cinémas MK2 a également été visée, au point qu'elle a dû réagir, elle aussi, par communiqué, rappelant tous ses traitements préventifs destinés à stopper la propagation de l'insecte. «La Montagne» a également relayé une suspicion dans un cinéma de Clermont-Ferrand.

Au début de l'été, elles se répandaient également dans les bus de la ville de Marseille, rapportent des médias. Près de Lyon, à Villefranche-sur-Saône, une école a été fermée deux jours, mi-septembre, pour procéder à une désinfection de l'établissement, rapporte «Le Progrès», tandis que dans les Hauts-de-France, le journal «L'Union» explique qu'une alerte a visé le service d'urgences de l'hôpital de Soissons, qui a été fermé pendant une journée. Mais il s'agissait-là de puces et non de punaises de lit.

Aux urgences de l'hôpital de Reims, en revanche, ce sont bien des punaises de lit qui ont entraîné une évacuation. Disparus de la vie quotidienne dans les années 1950, ces insectes ont fait leur grand retour depuis une trentaine d'années. Ce fléau peut toucher tout le monde, quel que soit le niveau de revenus. Cette recrudescence des punaises de lit en France, dans les secteurs privés et public, peut notamment s'expliquer par «les températures particulièrement élevées» de la fin de l'été.

In Sud Ouest

ROYAUME-UNI

Plus de 160 vols annulés cette semaine à l'aéroport de Gatwick, à Londres

L'aéroport londonien de Gatwick a annoncé, lundi 25 septembre, être contraint d'annuler plus de 160 vols d'ici à dimanche en raison d'une pénurie exceptionnelle de contrôleurs, due en particulier à des cas de Covid-19. Le nombre de vols sera limité «à 800 par jour» (au départ et à l'arrivée), et cela «jusqu'au samedi 1er octobre», a fait savoir l'aéroport dans un communiqué, qui précise que la décision a été prise en accord avec la NATS, l'autorité britannique du contrôle aérien. Ce plafond journalier «permettra d'éviter les annulations de dernière minute et les retards pour les passagers le temps que la NATS règle les problèmes liés à des [arrêts] maladie et des contraintes de personnel», détaille encore le communiqué. Ce sont 30 % des contrôleurs qui sont actuellement indisponibles «pour diverses raisons médicales, dont le Covid», préci-

se-t-il. «Cela a été une décision difficile, mais la mesure que nous prenons aujourd'hui [lundi] signifie que les compagnies aériennes pourront voler selon un programme de vol fiable», a expliqué Stewart Wingate, directeur de London Gatwick, le deuxième aéroport le plus important de Londres, derrière Heathrow. Ces difficultés qui touchent l'autorité du contrôle aérien britannique ont lieu après une panne géante survenue à la fin d'août, qui avait entraîné l'annulation de près de 2 000 vols pendant deux jours ainsi que de nombreux retards.

L'organisme britannique de l'aviation civile (CAA) avait annoncé une enquête indépendante concernant «les problèmes plus larges autour de la défaillance du système et la manière dont la NATS a [avait] répondu à l'incident».

In Le Monde

ANTARCTIQUE

LA SURFACE MAXIMALE ANNUELLE DE LA BANQUISE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PETITE



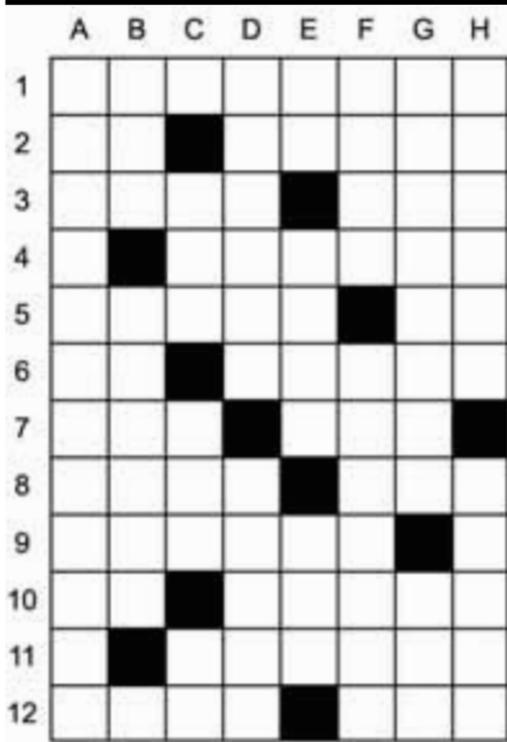
Le 10 septembre, «la banquise de l'Antarctique a atteint une étendue maximale annuelle de 16,96 millions de km²», son «plus bas maximum [...] dans les relevés allant de 1979 à 2023, et de loin».

La banquise de l'Antarctique a atteint sa surface maximale pour l'année, et celle-ci n'a jamais été aussi petite depuis le début des relevés scientifiques, a annoncé lundi l'observatoire américain de référence. La banquise de l'Antarctique fond en été et se reconstitue en hiver. Ce dernier s'achève actuellement dans l'hémisphère Sud. Le 10 septembre, «la banquise de l'Antarctique a atteint une étendue maximale annuelle de 16,96 millions de km²», a écrit le National Snow and Ice Data Center (NSIDC). «Il s'agit du plus bas maximum pour la banquise dans les relevés allant de 1979 à 2023, et de loin.» L'étendue maximum atteinte cette année est de 1,03 million de km² inférieure au précédent record, soit près de deux fois la superficie de la France. En février, en plein été austral, la banquise antarctique avait atteint un plus bas, avec une étendue minimum de 1,79 million de kilomètres carrés - un record de fonte - selon le NSIDC. Par la suite, la banquise s'est reformée à un rythme inhabituellement lent, malgré l'arrivée de l'hiver. Dans l'Arctique, où l'été se termine, la banquise a par ailleurs atteint son étendue la plus basse pour l'année, à 4,23 millions de km², a annoncé le NSIDC. Il s'agit du sixième plus bas en 45 ans de données. Durant plusieurs décennies, la banquise de l'Antarctique était restée stable, voire s'étendait légèrement. Mais «depuis août 2016, la tendance concernant l'étendue de la banquise de l'Antarctique a pris un virage brutal à la baisse, durant quasiment tous les mois» de l'année, explique le NSIDC. «Le record de diminution de la banquise est pulvérisé», a déclaré Walt Meier, spécialiste de la glace de mer au NSIDC. «La croissance de la glace semble faible sur la quasi-totalité du continent et non dans une seule région». L'explication est sujette à débats chez les scientifiques, qui rechignent à

établir un lien formel avec le réchauffement planétaire, tant les modèles climatiques ont peiné par le passé à prévoir les évolutions de la banquise antarctique. Mais cette tendance depuis 2016 apparaît désormais «liée au réchauffement de la couche supérieure de l'océan», écrit l'observatoire américain. «Il existe une inquiétude selon laquelle il pourrait s'agir du début d'une tendance de long terme de déclin de la banquise antarctique, sachant que les océans se réchauffent mondialement.» La fonte de la banquise n'a pas d'impact immédiat sur le niveau de la mer, car elle se forme par congélation de l'eau salée déjà présente dans l'océan. Mais la banquise blanche réfléchit davantage les rayons du Soleil que l'océan plus sombre, et sa perte accentue ainsi le réchauffement climatique. La perte de la banquise expose en outre davantage les côtes de l'Antarctique aux vagues, ce qui pourrait déstabiliser la calotte glaciaire, elle est constituée d'eau douce. Sa fonte provoquerait une montée du niveau des océans catastrophique. La fonte de la banquise antarctique a déjà un effet désastreux sur la faune, et notamment sur les manchots empereurs, selon une étude publiée en août dans la revue scientifique «Communications : Earth & Environment». Sur cinq colonies de ces oiseaux surveillées dans la région de la mer de Bellingshausen, toutes sauf une ont subi une perte «catastrophique» de 100 % de poussins, qui se sont noyés ou sont morts de froid lorsque la glace a cédé sous leurs minuscules pattes en raison de la fonte précoce de la banquise, intervenue au beau milieu de la période de reproduction. «Nous le prévoyions depuis un certain temps, mais le voir réellement se produire est sinistre», avait déclaré l'auteur principal Peter Fretwell, chercheur au British Antarctic Survey.

In Le Figaro

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
- B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
- C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
- D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
- E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
- F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
- G. Bouchée du nez. Sol désertique.
- H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.

VERTICALEMENT

- 1. Mobiles comme les étoiles.
- 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
- 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
- 4. Gourmandise chinoise.
- 5. Cime. Tête de liste infinie.
- 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
- 7. Gardner intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
- 8. Garda secret. Brama.
- 9. Opéra de Verdi.
- 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
- 11. Faire une offre.
- 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENOUE STABLE IL TIENT TOUJOURS TÊTE	DRAIN CUTANÉ BESOINS	ALLURE DE CRACK BOÎTE D'ÉLUS	ÉLÉMENT D'UNE COU-RONNE DÉRISOIRE PLAT AU CHOU EXEMPLE DE NUDITÉ	RETIRENT PRIT UN RISQUE	DIEU GREC DE LA MER SOUVENIR DE CÈNE
OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI INTIMIDÉ					
C'EST UN SEIN AVEC LES AUTRES		ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		TOUT UN CÉ-RÉMONIAL POUR LA GEISHA	
CITE EN BOUR-GOGNE AVANT OMÉGA					LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTE NETTOYÉE PAR LE TIS-SERAND
POUR LIER DEUX MOTS BASE DE TIR					DANS LE COUP ENTRE LE NORD ET LE SUD
CHEF DE GARE ! ON Y FAIT DES CON-SERVES SPIRITUEUX		CABOCHÉ INFERTILE	BOUTON DE TROM-BONE CITÉ DE LA CLAIRETTE	MAL À L'AÏSE QUI NOUS CONCERNE	GARDE POUR SOI ROUTE DE FRANCE
PETITE GRE-NOUILLE POÈTE CELTIQUE		QUI N'EST PLUS FOLLE PEINTRE ALSACIEN			
CONSEIL-LER PRINCIPAL D'ÉDU-CATION			EST MONNAIE COURANTE À OSLO		
		ILS MAR-CHENT AVEC DES SAROTS			

SIDOKU

4		2				7		8
				1				
		3		4		6		
	5			9				6
	9		5	8	6			1
		6	1		2	4		
5		9				1		6
			9	6	7			
3								2
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

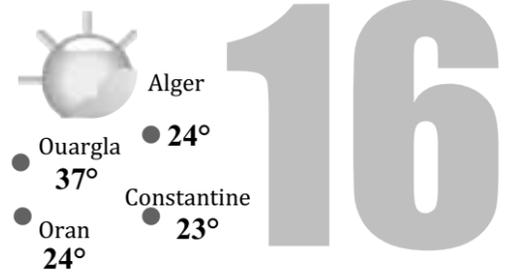
ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFTER DEPOT DIANE
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

UN RÉSEAU DE 16 PASSEURS DE MIGRANTS DÉMANTELÉ À ALGER

Les services de la police ont démantelé, à Alger, un réseau de 16 personnes activant dans l'organisation de traversées clandestines par mer. La Sûreté de wilaya d'Alger a expliqué, dans un communiqué, que parmi les 16 suspects arrêtés figurent trois commanditaires principaux de l'opération et un individu recherché faisant l'objet d'un mandat d'arrêt dans une affaire de migration clandestine. Les services de la police

ont saisi, dans le cadre de cette affaire, deux embarcations de plaisance, un moteur d'embarcation de 25 chevaux, un grand réservoir et trois bidons d'essence, ainsi que des sommes d'argent dont 2 810 euros et 595 000 DA, deux cartouches pour fusil à harpon, un GPS, quatre capsules de psychotropes et quatre gilets de sauvetage. Les mis en cause ont été déférés au parquet territorialement compétent.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:10	12:38	16:01	18:34	19:59

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2023 // N°651 // PRIX 20 DA

LES PRODUITS ALGÉRIENS SE FONT UNE PLACE EN AFRIQUE DE L'EST

Le made in Algeria a un poids réel et pas seulement une valeur d'étiquette

Les liens historiques entre l'Algérie et l'Ouganda, un des plus importants pays de l'Afrique de l'Est, se traduisent aujourd'hui par des relations économiques solides...

La production algérienne tente de se faire connaître sur le marché de l'Afrique de l'Est. A cet effet, une foire des produits algériens s'est ouverte, vendredi, à Kampala, en Ouganda, une plaque tournante commerciale. 51 entreprises algériennes publiques et privées activant dans différents domaines y sont présentes. A l'occasion de cette manifestation, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui conduit une importante délégation d'opérateurs économique à Kampala, a pris la parole, mettant l'accent sur « les liens historiques entre l'Algérie et l'Ouganda, qui se traduisent aujourd'hui par des relations économiques solides » et l'importance de mettre en œuvre les instructions des présidents des deux pays. Le ministre a également salué « les facilitations et



l'accueil » réservés à la délégation algérienne en Ouganda, appelant les opérateurs économiques à « poursuivre leurs efforts pour accéder à ces marchés ». Par ailleurs, les travaux du premier forum algéro-ougandais pour le commerce et l'investissement ont été ouverts hier matin dans la capitale ougandaise. Selon un communiqué du ministère du Commerce, pas moins de 51 établissements économiques algériens et des hommes d'affaires des deux pays prennent part à ce forum, dont l'objectif est le renforcement des échanges

commerciaux entre l'Algérie et l'Ouganda. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui a présidé, vendredi 29 septembre, l'ouverture de la Foire des produits algériens à Kampala, capitale de l'Ouganda, a annoncé l'installation, en soirée, d'un conseil d'affaires mixte algéro-ougandais, ainsi que la signature d'un accord entre les chambres de commerce des deux pays. Ces deux démarches s'inscrivent, a-t-il souligné, dans le cadre de la mise en place des mécanismes visant à

concrétiser les décisions et les accords conclus en mars dernier à l'initiative des présidents des deux pays. Ces démarches, a-t-il affirmé, visent à donner un prolongement économique aux relations politiques déjà très solides entre les deux pays, et ce, en mettant en place les mécanismes permettant d'asseoir des relations économiques gagnant-gagnant entre les deux pays. A noter que durant la même journée de vendredi, le ministre qui effectue une visite en Ouganda à la tête de 51 sociétés, publiques et privées, exposant à la Foire des produits algériens à Kampala, ainsi que 26 hommes d'affaires, a eu plusieurs entretiens, avec, entre autres, le ministre ougandais du Commerce, pour discuter des moyens et perspectives de renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Ouganda.

Y.S.

AIR ALGÉRIE ANNONCE DES RÉDUCTIONS SUR SES BILLETS ALLANT JUSQU'À 75%

A l'occasion de sa participation à la vingt-deuxième édition du Salon International du Tourisme et des Voyages aux Palais des Exportations SAFEX, la compagnie nationale de trans-

port aérien, Air Algérie, a annoncé, jeudi, dans un communiqué rendu public, des réductions allant jusqu'à 75% pour les vols de l'Algérie vers l'international.

Y.B.

VOICI LA DATE DU DÉBUT DES INSCRIPTIONS POUR LA LOTERIE AMÉRICAINE

Dans un communiqué diffusé hier et relayé par plusieurs médias nationaux, l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, a annoncé le début dès le 04 octobre prochain jusqu'au 07 novembre, des

inscriptions au programme de la loterie américaine pour l'année 2025. Les demandes doivent être transmises uniquement sur cette adresse online <https://dvprogram.state.gov>. Les inscriptions sont gratuites et les candidats retenus seront tirés au hasard, a précisé la même source. Les résultats seront dévoilés le 4 mai 2024.

R.N.

L'AFREXIMBANK L'ANNONCE :

40 MILLIARDS DE DOLLARS POUR DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EN AFRIQUE

La vice-présidente de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Mme Kanayo Awani, a annoncé, jeudi, que son institution avait mis en place un plan d'action de 40 milliards de dollars pour développer le commerce et l'investissement en Afrique pendant la période 2022-2026. Mme Awani a précisé que la banque Afreximbank a déjà consacré 20 milliards USD dans le même cadre pendant la période 2017-2021. S'exprimant au sujet de l'entrée en activité effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la responsable a indiqué que cette démarche « se fera progressivement à travers les initiatives des acteurs économiques africains ».

R.E.

EVÈNEMENT MARQUANT À BIEN DES ÉGARDS

Le SITEV, un rendez-vous pour la relance du tourisme

Après un arrêt de plus de trois ans dû à la pandémie de Covid-19, le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), organisé par le commissariat du Sitev sous l'égide du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, vient cette année pour afficher la volonté sincère des hautes autorités du pays de promouvoir le secteur du tourisme en Algérie, dans le cadre de la diversification de l'économie nationale.

Cet événement géant dans son genre en Afrique du Nord et en Afrique de par le nombre, la variété et la qualité des participants qui y participent, a comme ambition de promouvoir la filière tourisme et de faire connaître de plus en plus la destination ALGERIE. Le coup d'envoi du SITEV a été donné par le Premier ministre, M. Aymen Benabderrahmane, qui était accompagné de

membres du gouvernement, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

A cet effet, le Premier ministre a insisté sur "la nécessité de faire la promotion des mesures prises dans le cadre de la destination de l'Algérie nouvelle 2030", estimant que les atouts touristiques de l'Algérie "ne sont pas encore optimisés". Evoquant le tourisme intérieur, le Premier ministre a affirmé qu'il s'agit d'"un défi que nous devons tous relever", insistant sur "le tourisme thermal dans plusieurs régions du pays, dont Guelma, Khenchela et Sétif", qui peut, a-t-il dit, "attirer plus de 12 millions de touristes". Ce type de tourisme "constitue un des principaux vecteurs de la diversification de l'économie nationale", a-t-il soutenu. "Il est impératif de relever le défi de la qualité des prestations dans le domaine

touristique, un objectif qui commence à se concrétiser, comme en témoigne l'affluence des estivants algériens au niveau des structures et établissements hôteliers touristiques algériens", a-t-il dit.

Coïncidant, cette année, avec le début de la saison du tourisme saharien (d'octobre jusqu'à mai), le ministre du Tourisme a expliqué à cet égard, lors de la journée d'étude sur l'amélioration des routes, des chemins des palais et des oasis en activité touristique pour réaliser le développement économique et social ». Organisée en marge de la 22ème édition du Salon international du voyage et du tourisme, cette rencontre est « une occasion d'échanger des points de vue et des expériences dans le but d'aboutir à des recommandations qui amélioreront les itinéraires touristiques

de palais et d'oasis en réponse aux désirs des touristes.

M. Didouch a souligné l'importance de parrainer ce type d'activité touristique pour que le secteur contribue au développement économique durable et attire les touristes, appelant tous les acteurs du secteur à « tout mettre en œuvre pour relancer ce type de tourisme qui met en avant les valeurs traditionnelles, religieuses, et le patrimoine historique et archéologique de l'Algérie, notamment dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux ». Il a également souligné la nécessité "d'améliorer la qualité des services touristiques pour attirer les touristes, ainsi que de construire une destination touristique unique en prenant en charge les itinéraires touristiques vers les palais et les oasis".

Y. Benaissa